



Wenders, Jarmusch, Akerman et les autres

Wim Wenders (ci-contre), Jim Jarmusch, Chantal Akerman, Theo Angelopoulos et plusieurs autres réalisateurs importants participeront au 20e Festival du Nouveau Cinéma, qui proposera 74 films et 45 vidéos de 27 pays dans six salles montréalaises à compter du 17 octobre. **Page B-3**

Du théâtre à l'écriture gestuelle

Après *Achterland*, la compagnie de la célèbre chorégraphe belge Anne Térésa de Keersmaecker proposait *Stella* au public montréalais, un spectacle de 90 minutes sensible, rageur, coriace, où elle manie aussi bien les leviers du théâtre que ceux de la chorégraphie. **Page B-3**

Campeau et la souveraineté

« Il ne suffit pas de dire non. Le gouvernement du Québec doit privilégier la souveraineté à compter de maintenant », écrit Jean Campeau, ex-président de la Commission sur l'avenir constitutionnel du Québec, dans un article que LE DEVOIR publie aujourd'hui. « Le plan fédéral est totalement inacceptable. » **Page B-8**

Pour le meilleur et pour le pire

On se retrouve au Théâtre d'Aujourd'hui avec le meilleur et le pire de l'œuvre de Michel Tremblay, écrit Robert Lévesque. D'une part, Brassard n'arrive pas à découvrir de nouvelles voies dans un œuvre pourtant riche, par contre Rita Lafontaine et Sylvie Drapeau sont excellentes. **Page B-3**



PERSPECTIVES/HAÏTI

Un coup d'État plus qu'incertain

François Brousseau

LE PUTSCH a-t-il réussi en Haïti ? Depuis Moscou, le monde sait qu'un coup d'État peut être rapidement vaincu par la résistance sociale, l'opprobre international, ou plus simplement sous le poids de sa propre ineptie, de ses propres contradictions. Moscou est bien loin de Port-au-Prince, les parallèles sont en l'espèce plus qu'hasardeux, mais l'hypothèse de l'échec ne peut être écartée, devant l'action brutale des militaires haïtiens et leur absence apparente de perspectives.

Qu'est-ce qui a déclenché l'opération ? Les griefs des militaires face au nouveau pouvoir, tels qu'avancés par les premiers insurgés, dimanche soir et lundi matin, avaient trait à une série de malaises et de revendications catégoriques : absence de haut commandement permanent depuis l'éviction, en juillet, du général Hérard Abraham ; séparation — voulue par Aristide, crainte par les militaires — entre l'armée et une nouvelle police à créer ; budgets impartis ; constitution présumée d'une « garde personnelle » du nouveau président qui aurait menacé les prérogatives de l'armée ; récriminations contre la « justice populaire des rues », envers laquelle le père Aristide se serait montré complaisant.

Selon Jean-Jacques Honorat, directeur du Centre haïtien des droits de l'homme (CHADEL), interviewé hier depuis Port-au-Prince par Radio-Canada, « plusieurs de ces revendications étaient justifiées ». Mais pour Rachel Magloire, directrice de l'information à la Télévision nationale, qui se trouvait à Montréal au moment du coup d'État, il est fallacieux de donner ainsi crédit au prétexte qu'ont pris les militaires pour intervenir : « La garde d'Aristide, mais c'est 20 personnes responsables de sa sécurité ! »... Et non l'embryon d'un nouveau « système macoute », aristidien celui-là, comme le laisse entendre M. Honorat...

Sur la question des budgets de l'armée, le ministre de l'Éducation du gouvernement déposé, Leslie Voltaire, déclarait hier au DEVOIR, depuis sa clandestinité haïtienne : « De 1990 à 1991, l'éducation est passée de 36 millions à 45 millions de dollars, l'armée restant à 40 millions. On ne peut pas parler d'une chute ! Mais ils ont fait de la propagande chez les petits soldats, en leur faisant peur sur la baisse des budgets de l'armée. » Les revendications catégoriques n'étaient sans doute pas le vrai motif de l'action militaire. Mais certains ont joué sur un malaise réel, et profité de ce malaise pour élargir le jeu et s'attaquer directement au pouvoir.

Un acte prémédité ? Ce qui mène à la question suivante : y avait-il, oui ou non, préméditation de la part du général Raoul Cédras, remplaçant provisoire du général Abraham en juillet, aujourd'hui à la tête de la troupe putschiste ? Ou bien a-t-il plutôt décidé de monter dans le train du coup d'État lundi, alors que la révolte militaire — jusque-là localisée dans deux casernes — semblait gagner du terrain et pouvoir inquiéter le président Aristide lui-même ?

La personnalité de Cédras, son comportement depuis un an, ne laissent en tout cas augurer aucune velléité d'inossmission. Responsable, en novembre-décembre dernier, du comité militaire de supervision des élections libres, il ne recueillait que des compliments parmi les observateurs étrangers et la classe politique haïtienne. Il n'est jusqu'au futur président Aristide en personne, qui ne cessait alors d'appeler de ses vœux « le mariage de l'armée et du peuple », qui n'ait fait l'éloge du général

Cédras, en présence du journaliste du DEVOIR...

Dérapage ou opération savamment préparée ? La thèse de la préméditation à ses partisans ; elle est notamment avancée par le journaliste Jean-Michel Caroit, d'*Haïti en marche*, aussi collaborateur du *Monde* et de Radio-Canada. Mais celle d'un certain dérapage n'est pas à écarter.

L'armée haïtienne est-elle forte ? L'armée haïtienne n'est plus ce qu'elle était, et nombreux sont les témoignages sur sa démoralisation et l'absence de leadership qui y règne.

Au fil des coups d'État qui ont égrené l'actualité « politique » haïtienne depuis février 1986, les purges successives ont affaibli le leadership traditionnel « macoute » de l'armée.

Les départs successifs des Henri Namphy et Prosper Avril ont laissé derrière eux un corps malade, de moins en moins doté de « têtes ». L'élimination de quelques supérieurs « méchants » n'a pas entraîné un assainissement général, au niveau des gradés intermédiaires et des « petits soldats ».

La drogue et la filière macoute. Selon Frantz Voltaire, directeur du CIDHICA, un centre d'études montréalais spécialisé dans les affaires des Caraïbes, « la filière de la drogue et la filière de la République Dominicaine, ont pu jouer un rôle dans l'avènement de ce coup d'État ».

La plupart des ex-barons macoutes, les Frank Romain et Williams Regala, se sont réfugiés dans la république voisine, d'où ils auraient pu téléguider certaines opérations. Même si le « système macoute » n'est plus l'ombre de ce qu'il était en Haïti, les anciens réseaux d'information, de direction et de financement s'étant étiolés, il serait encore capable, de l'avis des observateurs haïtiens, de lancer quelques actions spectaculaires et désespérées, comme celle à laquelle on assiste depuis trois jours.

Un retour d'Aristide est-il possible ? « L'irréparable n'a pas été commis, Aristide n'a pas été tué », fait observer Frantz Voltaire. Dès lors, un scénario de « retour du héros », de renversement des putschistes, est-il possible ? Ce sentiment était partagé, hier, dans les milieux haïtiens, où l'on rêvait un peu à Boris Eltsine et à Mikhaïl Gorbatchev.

Le président démis a en tout cas lancé, hier depuis Caracas, un appel qui envisageait explicitement une telle possibilité, et demandé à la communauté internationale d'œuvrer activement au retour de la légalité en Haïti. Malgré le refus du Conseil de sécurité de tenir une réunion sur l'affaire haïtienne, au nom du principe de « non-ingérence dans les affaires intérieures d'un pays » et parce que « la crise haïtienne ne met pas en danger la paix mondiale », la mobilisation diplomatique semblait hier bien engagée, les États-Unis s'y étant joints avec force.

L'isolement des putschistes. L'isolement intérieur — le nouveau pouvoir, qui n'a toujours pas annoncé le moindre programme, ne reconnaît encore que le « dialogue » de la mitraille et de la victime — et extérieur prive la junte « au pouvoir » à Port-au-Prince de perspectives le moins durables.

La cessation probable de paiements par les bailleurs de fonds internationaux — alors que le régime Aristide avait décroché, cet été, d'appréciables promesses d'aide — pourrait finalement s'avérer, pour les aventuriers fous de Port-au-Prince, encore plus nuisible que les condamnations diplomatiques et la résistance populaire dans les rues.



Aux cris de « Aristide ou la mort », quelque 400 membres de la communauté haïtienne ont manifesté hier à Montréal pour protester contre le coup d'État qui a renversé le président élu d'Haïti.

Les Haïtiens de Montréal demeurent confiants

Josée Boileau

LA CONFIANCE était de mise hier chez les principaux représentants de la communauté haïtienne de Montréal. Le coup d'État ne peut tout simplement pas réussir et les fissures, déjà visibles, iront s'agrandissant, estimait-on généralement.

Affichant la même détermination, près de 400 personnes ont de leur côté manifesté hier après-midi devant les bureaux du gouvernement fédéral au complexe Guy-Favreau, à Montréal, à l'invitation du Bureau de la communauté chrétienne des Haïtiens de Montréal.

« Aristide ou la mort », « On exige le retour d'Aristide », clamaient les manifestants en ponctuant leurs cris de chants et de pas rythmés.

Présent à la manifestation, le président du Bureau, M. Jean-Claude Icart, s'appuyait sur plusieurs indices pour expliquer l'optimisme prudent qui avait cours.

« On sait que la résistance s'annonce, que des ministres l'organisent, disait-il. Le père Aristide a fait parvenir un message, il a donné une conférence de presse. Des villes de province résistent. On sait aussi que l'unité de la junte commence à craquer. »

« Devant tous ces signes, nous sommes maintenant certains de la reprise du processus démocratique. Ces événements ne l'ont que ralenti, pas arrêté. »

« Nous sommes confiants que tout ça sera temporaire », expliquait pour sa part le journaliste Evans Desmangles, de l'émission hebdomadaire haïtienne *Kobit flamboyant* diffusée sur les ondes de CIBL.

« C'est une armée disparate, composée de bandits, poursuit-il. Si la pression internationale s'y met, la coordination du coup militaire ne pourra pas durer. »

Les militaires n'ont aucun appui

dans la population, observait un autre journaliste haïtien, Feniton Jacques. Aristide est vivant : n'est-ce pas là la meilleure raison d'espérer ?

La communauté haïtienne n'était quand même pas exempte de toute inquiétude. Peu importe où l'on téléphoneait hier, les lignes ne dérougissaient pas et les responsables des nombreux organismes haïtiens de Montréal ne savaient plus où donner de la tête. Tout le monde voulait savoir ce qui se passait en Haïti en profitant des contacts privilégiés que ces organismes ont avec les gens du pays.

À l'Association des gens d'affaires haïtiens, on était là comme ailleurs à l'affût des événements parce qu'ils ont une conséquence directe sur les membres de son organisme. Depuis l'arrivée au pouvoir du père Aristide en décembre dernier, des projets d'investissements commencent à prendre forme entre les Haïtiens de Montréal et ceux du pays d'origine. Le coup d'État risque de tout faire tomber.

« C'est catastrophique, faisait le président de l'association, M. Jean-Marie Abel. L'épanouissement économique d'Haïti dépend directement de la possibilité d'arriver au départ à une véritable démocratie. »

Tout est encore possible, notait néanmoins M. Abel en récusant la thèse de l'apathe des Haïtiens qui a été observée au début du coup d'État.

« Je crois que les gens ont au départ été désorientés par la rapidité des événements. C'était tellement inattendu. Et puis, la mort de Sylvio Claude (opposant politique du père Aristide) suivie de celle de Roger Lafontant (ancien chef des tontons macoutes) ont aussi incité la population à rester calme. »

Le journaliste Evans Desmangles note, lui, que « les Macoutes n'avaient jamais tout à fait lâché prise, ils avaient même des alliés au sein

du parlement. Le coup d'État pour moi n'est pas vraiment une surprise. »

Ce qui m'étonne davantage par contre, c'est que la communauté internationale ne réagisse pas plus fermement. C'est bien de condamner le coup d'État, mais il faudrait agir sur les relations bilatérales en coupant les ponts avec ce régime. »

À la manifestation d'hier, certaines pancartes se faisaient sévères à cet égard : *Washington complice du coup*, pouvait-on lire, et les interrogations étaient nombreuses. Pourquoi les États-Unis n'ont-ils pas réagi avant hier midi ? Pourquoi les relations diplomatiques avec le nouveau régime n'ont-elles pas été suspendues ?

On se demandait aussi pourquoi le Conseil de sécurité de l'ONU avait refusé d'intervenir, sans prendre en compte toutefois que le Conseil n'intervient jamais en cas de conflit interne. Il ne l'a pas fait davantage au moment de la tentative de coup d'État en URSS.

Jean-Claude Icart se disait quand même content de la réaction du Canada et des appuis que la communauté ne cessait de recevoir de différents groupes québécois et canadiens. « C'est encourageant et réconfortant », disait-il.

Le Centre international des droits de la personne et du développement démocratique, présidé par Ed Broadbent, le Conseil canadien des Églises, la FTQ, la Société Saint-Jean-Baptiste de Montréal, l'Association québécoise des organismes de coopération internationale, Développement et paix, des groupes chrétiens ont tous tenu à faire part de leur indignation, de leur tristesse et de leur condamnation du coup militaire survenu lundi. Ils ont appelé les Nations unies à assurer le retour immédiat au pouvoir du père Aristide et appelé le Canada à soutenir un boycottage international du régime militaire.

La lutte se poursuit dans la clandestinité

François Brousseau

« LES PUTSCHISTES tiendront trois jours, peut-être une semaine. » Telle est l'évaluation qu'a faite, hier après-midi, dans une conversation exclusive avec LE DEVOIR, le ministre de l'Éducation dans le gouvernement haïtien renversé, M. Leslie Voltaire, joint au téléphone « quelque part en Haïti », où il se terre dans la clandestinité.

« Nous sommes là, nous tenons le coup, a lancé M. Voltaire. Le conseil des ministres existe encore. Nous sommes en contact permanent entre nous, et en contact avec le président Aristide via les ambassades. En l'absence d'Aristide, c'est le premier ministre qui devient le numéro un », a expliqué M. Voltaire, qui ajoute : « Je suis persuadé que ce coup d'État va échouer. »

« Les informations sur la capture du premier ministre et de deux ministres sont fausses », a déclaré M. Voltaire, qui a ainsi démenti les arrestations précédemment annoncées du premier ministre René Prével, du ministre du Plan Renaud Bernardin et de la ministre de l'Information Marie-Laurence Lassègue.

« Nous continuons la lutte, sur les plans interne et international. La société se mobilise dans les rues, tandis que nous menons une activité diplomatique pour obtenir l'isolement international de la junte. » M. Voltaire, comme le gouvernement Prével dans son ensemble, compte énormément sur les réactions de l'étranger pour faire pièce aux menées des putschistes, et préconise la constitution d'une force multinationale, un peu comme celle qui avait supervisé le processus électoral de novembre-décembre 1990, pour ramener le

Voir page B-2 : Lutte

MUSÉE DE LA CIVILISATION

(Québec)

RÉSERVATION PUBLICITAIRE

842-9645

Voyages et Voyageurs

Date de tombée le 17 octobre 1991

PARUTION
Le 2 novembre
DANS
LE DEVOIR

Le Devoir publie à l'occasion de l'ouverture de l'exposition *Voyages et Voyageurs* du Musée de la Civilisation un cahier spécial. Cette exposition veut faire découvrir les pratiques de voyages des Québécois au XXe siècle, que ce soit pour le travail ou le loisir. Trois grands thèmes seront abordés :

• Le Grand départ traitera des motivations des voyageurs plaisanciers autant que travailleurs, l'évolution des préparatifs de voyage ainsi que le rituel du départ.

• Les Routes du voyage présentera les modes de transport pour passagers au cours du XXe siècle, l'organisation des sites de voyages et les profils de voyageurs-types.

• Le Retour explorera le monde du souvenir comme témoignage et prolongement du voyage.

UNE POLITIQUE DE LA CULTURE

La proposition fédérale est inacceptable

NDLR — La commission parlementaire chargée de jeter les bases d'une politique de la culture au Québec a ouvert ses travaux hier à l'Assemblée nationale. Durant les prochaines semaines, nous publierons chaque jour en cette page des extraits des mémoires les plus significatifs qui y seront présentés. Nous commençons cette série avec un extrait du discours d'ouverture de la ministre Lisa Frulla-Hébert

Lisa Frulla-Hébert

Ministre des Affaires culturelles

« **E**NFIN, monsieur le président, permettez-moi de faire le point sur la proposition que le gouvernement fédéral a fait connaître, il y a une semaine aujourd'hui.

Il s'agit d'abord d'un document qui surprend. La remise en question qu'il véhicule est majeure. D'un point de vue canadien, ce document remet en cause la structure politique canadienne et contient des propositions qui risquent de chambarder le type de gestion publique que s'était donnée jusqu'ici le Canada. Il questionne sérieusement la capacité concurrentielle canadienne.

Il s'agit donc d'un document qui possède le mérite d'affronter et de questionner la problématique politique, constitutionnelle et économique

du pays.

Mais, monsieur le président, ce document dépasse largement tout ce qui avait été publié jusqu'ici.

Rappelons que les rapports des Commissions Laurendeau/Dunton dans les années 60, Pépin/Robarts, dans les années 70, MacDonald dans les années 80, ont tous recommandé un accroissement de pouvoir pour le Québec, entre autres, dans les champs culturels et linguistiques.

Il y a quelques mois, chez nous au Québec, le rapport Allaire et celui de la Commission Bélanger/Campeau concluaient en faveur d'un rapatriement exclusif en matière de culture. Le document fédéral de mardi dernier se place donc en porte à faux par rapport à l'ensemble de ces commissions ou comités.

Historiquement et traditionnellement, le Québec a toujours été identifié comme le seul gouverne-



ment responsable de la défense et de la promotion de la culture francophone en terre d'Amérique. Or, le gouvernement fédéral, à travers son document, remet en question cette responsabilité.

Monsieur le président, nous n'avons pas l'intention de nier l'investissement d'Ottawa au Québec. Un investissement, faut bien le dire, qui provient de l'ensemble de nos conci-

toyens du Québec.

Déjà, depuis quelques années, avec son pouvoir de dépenser, Ottawa nous a forcés la main dans certains secteurs et, selon ses priorités, il multiplie les dédoublements et les chevauchements.

Les secteurs de l'édition et du cinéma sont des champs où il y a duplication avec nos bibliothèques nationales, avec nos agences de développement et avec nos programmes de soutien.

Ajoutons un autre exemple : au niveau des équipements culturels, le gouvernement fédéral a certes investi des sommes importantes; mais il faut être conscient que chaque fois qu'Ottawa investit dans la construction d'un nouvel équipement, il se décharge de toute responsabilité financière reliée au fonctionnement des organismes concernés.

La pression devient alors très forte pour le gouvernement du Québec d'apporter son soutien à ces organismes et, par le fait même, de modifier l'ordre de ses priorités.

En termes clairs, le fédéral bâtit en collaboration avec le Québec l'équipement et prend pour acquis que

le Québec contribuera à ces opérations pendant des décennies.

N'est-ce pas là, monsieur le président, une autre façon de s'ingérer dans le champ culturel.

Mais, depuis mardi dernier, le gouvernement fédéral exprime la volonté de se donner un pouvoir additionnel : soit celui de légiférer en toute matière jugée nécessaire à une union économique.

Ce pouvoir additionnel soulève de nombreuses interrogations dans le domaine de la culture :

■ Quelles garanties avons-nous qu'Ottawa ne cherchera pas à diminuer la portée de notre loi sur le cinéma ?

■ Quelles garanties avons-nous qu'Ottawa ne cherchera pas à éliminer le réseau de nos distributeurs québécois dans le domaine du film ?

■ Quelles garanties avons-nous qu'Ottawa ne cherchera pas à assujettir nos lois de protection sur le patrimoine ?

■ Quelles garanties avons-nous

qu'Ottawa ne cherchera pas à subordonner notre législation sur le statut professionnel des artistes ?

Voilà autant de questions qui m'inquiètent, surtout si le gouvernement fédéral maintient sa volonté d'appliquer des normes pan-canadiennes.

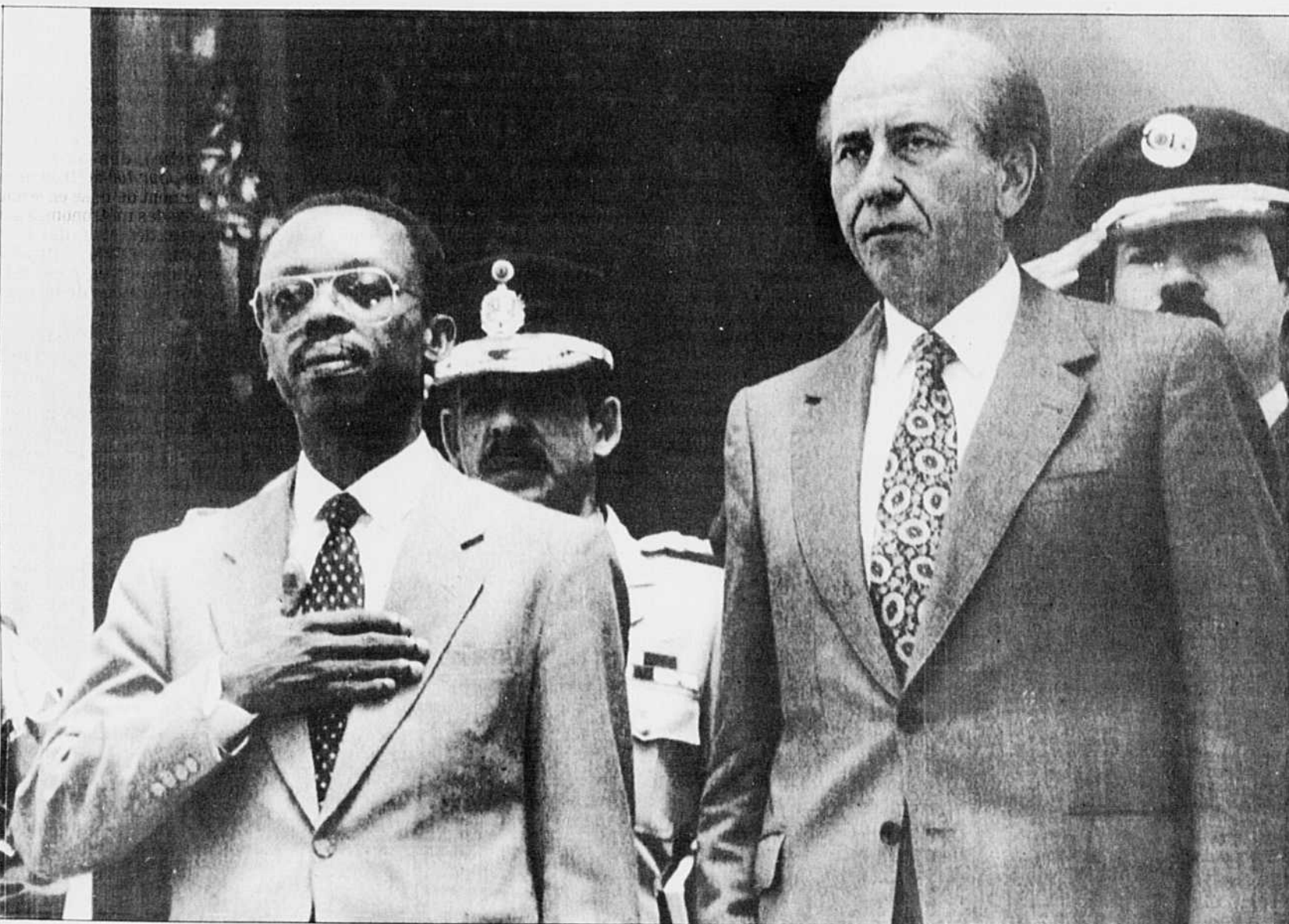
Monsieur le président, le gouvernement fédéral doit modifier ses positions.

Ottawa doit refaire ses devoirs. La proposition telle que présentée, monsieur le président, est inacceptable.

Le Québec s'est toujours élevé contre un affaiblissement de ses pouvoirs en matière de culture.

■ Travailler, monsieur le président, en collaboration, oui. Travailler sous tutelle, jamais.

Entre-temps, je voudrais préciser, monsieur le président, que j'entends fournir, le mois prochain, à la Commission parlementaire sur la loi 150 qui étudie les propositions fédérales une étude plus poussée des observations que je vous livre ce matin.



Le président Carlos Andres Perez du Venezuela a accueilli le président haïtien déposé Jean-Bertrand Aristide avec tous les honneurs diplomatiques hier à Caracas.

Le monde s'indigne

d'après l'Agence France-Presse et Reuter

LA COMMUNAUTÉ internationale s'est indignée hier après le coup d'État en Haïti qui a entraîné la chute du président Jean Bertrand Aristide.

Le président américain George Bush a demandé hier la restauration immédiate du gouvernement du président haïtien et les États-Unis ont annoncé la suspension de leur aide à Haïti.

M. Bush a reçu hier après-midi l'ambassadeur désigné du président Aristide, M. Jean Casimir, et a accepté ses lettres de créances.

Dans un communiqué, le président américain a indiqué avoir dit à M. Casimir que les États-Unis, « en dépit des événements des deux derniers jours, continuaient de reconnaître le président Aristide comme le président légitimement élu d'Haïti » et soutenaient la résolution adoptée lundi soir par l'Organisation des États américains (OEA) et qui demandait sa restauration.

« Nous condamnons ceux qui ont attaqué le gouvernement démocratiquement élu et légalement constitué d'Haïti et appelons à un arrêt immédiat de la violence et à la restauration de la démocratie en Haïti », ajoute le communiqué.

Le président Bush a souligné qu'il entendait oeuvrer « étroitement » avec l'OEA afin d'obtenir la restauration du président Aristide.

M. Aristide, qui a été expulsé de son pays hier matin vers le Venezuela, doit s'adresser à une réunion extraordinaire du Conseil de l'OEA aujourd'hui à Washington, a annoncé cette organisation basée dans la capitale fédérale américaine.

Un porte-parole de la Maison-Blanche a indiqué qu'il n'y avait pas hier soir de rencontre prévue avec le président Bush à cette occasion, mais n'a pas voulu exclure un tel entretien.

Le Conseil permanent de l'OEA a convoqué hier une réunion d'urgence des ministres des Affaires étrangères de l'organisation pour étudier les mesures à prendre après la prise du pouvoir par les militaires en Haïti.

Le gouvernement américain « ne reconnaît pas cette junte », a déclaré le porte-parole du département, Margaret Tutwiler, estimant que la prise de pouvoir des militaires en Haïti était une « attaque contre les

aspirations démocratiques du peuple haïtien ».

Le porte-parole a précisé que comme la France et la Communauté européenne, Washington avait décidé de suspendre à partir d'hier tous les programmes américains d'assistance à Haïti.

L'aide américaine pour l'année fiscale 1991 était de 85,5 millions \$, dont 1,5 million \$ d'aide militaire non offensive. Le projet pour 1992 s'élève à 90,2 millions \$, dont 2,2 millions \$ d'aide militaire non offensive.

Mme Tutwiler n'a pas été immédiatement en mesure d'indiquer quel était le montant de l'aide déjà versée à Haïti au titre de 1991.

Les États-Unis ont également demandé aux militaires qui ont pris le pouvoir « d'assurer la sécurité » des ressortissants américains dans le pays.

Le département d'État a enfin confirmé que les États-Unis avaient joué un rôle dans les négociations pour assurer un départ en toute sécurité du président Aristide en coopération avec la France et le Venezuela.

La France a condamné le coup d'État en exprimant « son indignation à l'égard de tous ceux qui ont commandité cette opération qui bafoue la volonté populaire », et elle a suspendu son aide à Haïti « jusqu'au rétablissement de l'État de droit et au retour des autorités légitimes ».

Affirmant que la légitimité demeure au président Aristide, le Quai d'Orsay a demandé le retour à l'ordre constitutionnel et a annoncé que les 74 coopérants français en poste en Haïti avaient reçu l'ordre d'interrompre leur activité, à l'exception de ceux travaillant dans le secteur alimentaire et humanitaire.

Les États-Unis, le Canada et la France, suivis du Chili et du Venezuela, ont condamné dès les premières heures le putsch militaire et demandé le retour des soldats dans leurs casernes. La CEE a menacé de suspendre son aide à Haïti.

Le secrétaire général de l'ONU, Javier Perez de Cuellar, a déclaré : « Je regrette vivement les événements violents qui viennent de se produire en Haïti et qui ont fait de nombreuses victimes. Je m'inquiète du sort du président Aristide et des graves menaces qui pèsent sur la démocratie que le peuple haïtien venait d'instaurer, avec le concours des Nations unies ».



Un réfugié haïtien en colère jette une chaise dans le feu au cours des violentes manifestations qui se sont déroulées hier dans le quartier haïtien de Miami.

◆ Lutte

calme et la légalité.

Le ministre a fait savoir qu'après un moment d'attentisme parmi la population, « la résistance a commencé, elle se manifeste un peu partout, dans l'arrière-pays, dans des villes de province, et dans les faubourgs de Port-au-Prince, comme à Carrefour où les fusillades ont été féroces. Les gens creusent des tranchées, forment des barricades, comme en janvier dernier ». Les 6 et 7 janvier, une tentative de coup d'État fomentée par l'ex-chef des tontons-macoutes Roger Lafontant s'était heurtée à une farouche résistance de la population, descendue en masse dans les rues de la capitale et des grandes villes.

« Les militaires sont totalement isolés, ils n'ont personne sur qui s'appuyer », a dit M. Voltaire, qui a rapporté que la troika militaire qui occupe le Palais présidentiel tentait hier de regrouper des personnalités pour former un gouvernement. « Ils ne trouvent personne », Marc Bazin, candidat malheureux à la présidence aux élections du 16 décembre dernier, a d'ailleurs condamné hier le coup d'État et réclamé le retour à l'ordre constitutionnel, ce qui démontre, selon M. Voltaire, le degré d'isolement des militaires.

« Sept mois de démocratie ne peuvent être effacés de cette façon, a dit le ministre, qui a fait valoir que malgré ses ratés, comme le déséquilibre des pouvoirs entre l'exécutif et le législatif, « cette expérience est extrêmement positive » et se doit d'être poursuivie.

ARTS VISUELS

D'anges, de châteaux et de donjons

STEPHAN BALLARD, SOPHIE JODOIN

La Galerie du SAC
Service des activités culturelles de l'Université de Montréal
Centre communautaire, 4e étage
2332, boulevard Édouard-Montpetit,
local B-402
Jusqu'au 3 octobre 1991

GINETTE PRINCE

Galerie Optica
3981, boulevard Saint-Laurent
Espace 501
Jusqu'au 6 octobre 1991

Marie-Michèle Cron

POUR SAISIR le passage du temps, Sophie Jodoin a « radiographié » des insectes et des corps fragmentés, dans des images voilées d'un jaune incandescent comme des ors vieillies. Pour découvrir la vraie nature des anges, Stéphane Ballard, enduit ses modèles d'une poudre crayeuse et imprime dans ses photographies en noir et blanc, les traces volatiles de leur pèlerinage sur terre. La démarche de ces deux artistes qui s'inscrivent dans le volet « Appel aux jeunes photographes » organisé par Vox Populi dans le cadre du Mois de la photo à Montréal, s'avère prometteuse. (Stéphane Ballard s'est mérité, quant à lui, le prix de l'Office franco-québécois pour la jeunesse (OFQJ) et profitera de son séjour à Paris pour prendre contact avec les photographes de l'hexagone.)

Sophie Jodoin qui avait participé cet été à l'exposition *Espace Dessin* au Centre Saïde Bronfman, avait juxtaposé dans ses dessins, divers matériaux tels que le plastique, le verre, le papier pour façonner des corps qui baignaient alors dans une atmosphère sulfureuse. Même ambiance dramatique à la galerie du SAC. L'artiste a superposé, dans une même oeuvre, plusieurs couches photographiques telles des strates archéologiques et donne à ses natures mortes, des allures de momies figées par un baume odorant. Dans une même série, elle intercale des photos de coléoptères, des visages élaborés par une lumière chaude et aveuglante où les fiançailles de la nature et d'une humanité en voie de décomposition latente, resplendissent encore de vie. Carapaces et peaux craquelées comme des vestiges érodés par l'usure du temps. Ces fresques qui font naître l'ombre de Pompéi, citée antique gardée intacte par les cendres du Vésuve, rappellent les photos en noir et blanc présentées par Benjamin Chou en 1990 à la Galerie Dazibao. À la grande différence que dans le travail de Sophie Jodoin, l'ajout de la couleur irradiant de mille feux, rend la mort plus proche, plus familière. Et plus menaçante.

Cette impression de fuite, de perte, se retrouve dans *L'ange en fer* de Stéphane Ballard, une série de photographies qui combinent cyanotypes et épreuves argentiques, recadrées, entre autres, sur des fonds gris puis noirs où apparaissent et se fondent des formes brouillées. Ici, l'image est perturbée : nous n'arrivons plus à voir le sujet ou l'objet représenté, happés par cette « inquiétante étrangeté » qui en résulte et que les sur-

réalistes magnifiaient. Puis, le visage diaphane d'une femme drapée d'un tissu blanc transperce l'obscurité et se métamorphose, plus loin, en statue poudrée de la tête aux pieds, ventre et seins proéminents. Elle s'éclipse telle une trace fantomatique évanescence pour s'élever dans un grand panneau disposé sur l'autre mur de la galerie. À partir d'un montage et d'un collage judicieux de plusieurs images du corps morcelé puis rephotographié en une vue d'ensemble qui se déroule comme un fondu-enchaîné, l'artiste interroge notre regard qui rencontre différents obstacles : démarcations, césures et « raccommodages » tour à tour lisses et rugueux. Un art de la dissociation et de la manipulation doublement intéressants.

☆☆☆

Ginette Prince porte bien son nom. Donjons et châteaux de sable moulés et coulés en ciment fondu, oriflammes, photo-sculptures et menus objets symboliques ont envahi la galerie Optica, soudainement emportée dans le tourbillon envoiement de « Croisades » tumultueuses. « Ici, je me suis tout permis avec la photographie, dit l'artiste. » Le résultat est probant. Disposés frontalement et plantés dans des trépiers, une rangée de parchemins déroule ses mystères : couches de papier, décalques, feuilles quadrillées d'où surgissent des copies laser retouchées au crayon pastel reproduisant des ponts aux armatures en fer vertigineuses. Ces porte-drapeaux inusités continuent de défiler sous nos yeux : lambeaux et chutes de papier, lettres alphabétiques tapées à la machine, relevés topographiques, dessins patinés rappelant, de par leur texture et leurs motifs, les calendriers chinois, photos urbaines, Statue de la liberté cernée d'échafaudages, représentation du corps humain devenu masse, volume, proportions, images encadrées de règles en plastique... Tout en faisant un clin d'oeil malicieux au travail et à la pose classique du peintre devant son chevalet, l'artiste nous entraîne dans un chassé-croisé ludique et excitant entre l'architecture médiévale et l'architecture moderne, entre la peinture et la sculpture.

Elle mesure la « démesure » de New York, l'éphémérité des constructions modernes et la pérennité des sites historiques. « J'ai étudié les formes symboliques et iconographiques du « bâton » comme instrument de pouvoir, par exemple, comme objet de mesure », explique Ginette Prince. Sur le mur, des photographies mettent en scène des décors de théâtre, des amoureux, une femme cousant un immense voile blanc, une autre assise sur un tabouret au Guggenheim Museum. Tous « dialoguent » avec de petites échelles qui grimpent à l'assaut de tables de verre sur lesquelles l'artiste a posé des cailloux, une boîte à musique miniature, une minuscule photo ficelée comme un paquet cadeau. Par terre, s'éparpillent châteaux et donjons. Ils forment un jardin Zen qui rompt avec la valse endiablée de cette installation théâtrale où la photographie est l'enjeu d'une polysémie étourdissante.

LES MÉDICAMENTS, FAUT PAS EN ABUSER!

Santé et Services sociaux
Québec

CINÉMA / chronique

Wenders, Jarmusch, Godard, Akerman et les autres...

78 films et 45 vidéos de 27 pays au 20e Festival du Nouveau Cinéma

Nathalie Petrowski

QUAND on aime on a toujours vingt ans. Dans le cas du Festival du Nouveau cinéma qui fête cette année son vingtième, on devrait baisser la limite d'âge à quatre ans et demi et l'attribuer à son charmant président Claude Chamberlan qui ne sait toujours pas, même après 20 ans de répétitions générales, avoir un tant soit peu d'ordre dans ses dossiers, répondre aux questions de la presse de façon précise ni livrer le moindre discours cohérent. Bien que l'art oratoire ne soit pas sa force, Monsieur Chamberlan compense par les gens, notamment les cinéastes de grand talent qu'il a attiré d'année en année à son festival, cette année ne faisant pas exception puisque à partir du 17 jusqu'au 27 octobre, on retrouvera à Montréal Wim Wenders et son nouveau film, *Jusqu'au bout du monde*, Jim Jarmusch avec *Night on earth*, Chantal Akerman avec *Nuit et jour*, Theo Angelopoulos et *Le pas suspendu de la cigogne*, le nouveau documentaire de Errol Morris *A brief history of time*, Peter Greenaway et *Prospero's book* pour ne nommer que les plus célèbres.

En tout, la vingtième édition du Festival du Nouveau cinéma présentera 54 longs métrages, 24 courts métrages, 45 vidéos dont 28 premières œuvres, provenant d'un total de 27 pays. S'ajoute à cela une série d'hommages à l'Acav, au Vidéographe et à Patrick McGooan à qui on doit la série *Le prisonnier* et que Chamberlan qualifie de « télévisonnaire ». Le festival présentera les deux derniers épisodes de la célèbre série et compte sur la présence du prisonnier lui-même en personne.

Bien que Claude Chamberlan soit reconnu comme le maître d'œuvre du festival, bon nombre de films sont choisis par Dimitri Epides, son partenaire de crime depuis 20 ans et qui cette année encore s'est promené de par le vaste monde, s'intéressant tout particulièrement au cinéaste de l'Est Aleksandr Sokhuro et au nouveau cinéma de l'Allemagne réunifiée. Monsieur Epides qui fait également partie de l'équipe de programmation du Festival de Toronto, en a profité pour récolter plusieurs films présentés à Toronto qui seront offerts à Montréal dans leur version française.

À l'éventualité que Toronto vole les primeurs de Montréal, le co-directeur a répondu qu'il n'y a pas de problème à ce que Montréal et Toronto se partagent les mêmes films d'autant plus qu'il ne s'agit pas des mêmes villes, et à la limite pas du même pays. Claude Chamberlan a cru bon d'ajouter que tous les amoureux de cinéma se doivent de collaborer les uns avec les autres. « Le Festival du Nouveau cinéma a une réputation de grand dépisteur. Or à mesure que certains autres festivals se raffinent et se montrent audacieux, eux aussi deviennent des dépisteurs. Tant mieux pour eux. Ce qu'on veut avant tout c'est que les films voyagent et qu'ils soient vus. »

Si l'amateur de nouveau cinéma saura à travers les six salles du festival — le Parallèle, la Cinémathèque québécoise, l'Institut Goethe, l'Élysée, l'Outremont et le Rialto — y trouver son compte, on ne peut en dire autant de l'amateur de nouveau cinéma québécois. À en juger par la programmation, ou bien le nouveau cinéma québécois n'existe pas ou bien Claude Chamberlan ne sait pas où le trouver. Dans la sélection canado-

québécoise, on ne retrouve qu'un long-métrage québécois, *Groulx*, sorte de « work in progress » sur le cinéaste Gilles Groulx réalisé par Richard Brouillette. *Montréal, vu par*, le film à sketches auxquels ont participé certains habitués du festival comme Atom Egoyan, Jacques Leduc et Patricia Rozema, ne sera pas présenté au festival, encore que par son refus de commenter, Claude Chamberlan semblait insinuer qu'il lui restait encore une chance d'obtenir le film.

Bien que ça soit la famine dans le long métrage québécois, le festival se rattrape un peu dans le court-métrage et dans le vidéo québécois, rattrapage qui fit déclarer à Chamberlan, histoire de clouer le bec aux irréductibles de la hiérarchie cinématographique : « peu importe le support ou le format, ce qui compte c'est l'oeuvre ».

Vingt ans plus tard, le festival du Nouveau cinéma tient donc toujours le coup. Sa vingtième édition devrait être excitante même si à deux semaines d'avis, le festival n'a toujours pas d'affiche ni de film d'ouverture et de clôture. Qu'à cela ne tienne, Chamberlan trouvera bien le moyen de sortir de son chapeau, sinon un lapin, au moins quelques bons numéros.

Les jeunes cinéastes regagnent la loto

Malgré le mécontentement et la grogne qu'elle suscite, la SOGIC va faire quelques heureux d'ici le 3 octobre, date où elle commencera à recevoir les demandes d'aide de jeunes cinéastes, âgés entre 18 et 35 ans, à qui elle vient d'accorder pour une deuxième année consécutive un fond de 1,5 million, dont 900 000 \$ seront consacrés au cinéma et 600 000 \$ à la télévision. Le programme d'aide en cinéma comporte quatre volets : aide au développement de scénario, aide à la production de courts, moyens et longs métrages, aide à la distribution et aide à la formation de jeunes qui veulent faire carrière dans le cinéma. Quant aux fonds pour la télévision, il s'adresse bien entendu aux jeunes créateurs qui voudraient faire leurs armes à la télévision. Le mot est lancé. Ne reste plus aux jeunes créateurs inconnus qu'à prendre leur numéro et à prier le ciel pour que leurs demandes soient exaucées.

L'événement Métropolis à la Place des arts

Métropolis de Fritz Lang, disent les historiens, est non seulement un grand classique du cinéma muet mais une des œuvres marquantes du cinéma des années 20. Le 22 novembre prochain à la Salle Wilfrid-Pelletier, *Métropolis* sera non seulement un film marquant mais un événement. À l'occasion de son quatrième gala-bénéfice, la Cinémathèque québécoise a décidé d'offrir une projection-concert du film dans sa version intégrale et restaurée avec l'orchestre I Musici de Montréal, exceptionnellement formé de 33 musiciens sous la direction du chef Yuli Turovsky. On répètera le tout le mardi 26 novembre au Grand Théâtre de Québec. Si l'on veut assister au gala et à tout le tralala ce soir-là, il en coûtera 125 \$ par personne. Si on considère que le film se suffit à lui-même, il en coûtera alors entre 20 \$ et 35 \$. Avis aux cinéphiles comme aux amateurs d'événements.



Stella, de la chorégraphe belge Anne Térésa de Keersmaecker.

Stella

Une chorégraphie d'Anne Térésa de Keersmaecker interprétée par la compagnie Rosas. Les danseurs : Fumiyo Ikeda, Marion Levy, Carlotta Sagna, Johanne Saunier, et Nathalie Million. Mise en scène : Jean-Luc Ducourt. Musique : György Ligeti. Textes : Runosuke Akutagawa, Goethe, Elia Kazan, Tennessee Williams. Costumes : Jean-Luc Ducourt. Herman Sorgeloos. Spectacle présenté à la salle Marie-Gérin-Lajoie de l'UQAM, lundi, dans le cadre du Festival international de nouvelle danse.

Mathieu Albert

SOUS SES AIRS de patronne inflexible et ses manières protocolaires de fille trop bien élevée, Chantal Pontbriand, la directrice du Festival international de nouvelle danse, cache un second personnage qui n'a rien à voir avec l'image qu'elle projette. Il y a chez elle, dissimulée derrière le lustre étudié et inflexible de son verni, une foi inébranlable qui la pousse à vendre, sans qu'elle sache toujours comment s'y prendre, ses engagements et ses coups de foudre pour la danse.

Même si certains, à Montréal, lui reprochent l'insuffisance de son implication auprès des danseurs et des chorégraphes, si d'autres encore voient dans son festival la première marche pouvant mener à la constitution d'un monopole autour de la production de spectacles étrangers au Québec, il est impossible de nier, ce-

pendant, devant cette quatrième édition du festival, que Chantal Pontbriand fait preuve d'un sens de la programmation qui s'est affiné au fil des années, et qu'il y a chez elle un désir authentique de répandre, ici, une culture de la danse qui soit vraie, et qui déborde le périmètre restreint (et parfois suffoquant) de la production locale.

C'est elle, entre autres, qui a insisté auprès de Jean-Claude Gallotta pour qu'il revienne une troisième fois à Montréal cette année pour présenter *Les Mystères de Subal* (hier et ce soir au Théâtre Maisonneuve) alors qu'il est en pleine création à Grenoble. Son nouveau-né, intitulé *La Légende de Roméo et Juliette*, verra le jour le 14 novembre prochain. C'est elle également qui a programmé, non pas un, mais bien deux spectacles de la chorégraphe flamande Anne Térésa de Keersmaecker, nous donnant ainsi l'occasion, comme elle l'a fait pour Gallotta, de dépasser le cap de la rencontre purement touristique et superficielle pour que nous puissions découvrir au moins deux facettes du travail de la chorégraphe.

Ainsi, nous savons depuis lundi, après avoir vu *Stella* à la salle Marie-Gérin-Lajoie (qui était pleine à craquer), que Anne Térésa de Keersmaecker n'est pas seulement une chorégraphe obsédée par l'univers des formes, par les équations mathématiques, ou par le jeu des symétries; mais qu'elle est également une femme engagée au cœur du contem-

porain, avec ses peines, ses angoisses, ses névroses qui lui serrent à la gorge.

Stella démarre par le spectacle d'une crise d'hystérie, avec hurlements sursiques, claquements de portes, chaussures transformées en projectiles, et se termine 90 minutes plus tard par un long (très long) monologue (qui en a fait fuir plusieurs) récité par Nathalie Million, qui, comme toutes les autres, réussit à prouver qu'elle est autant une excellente comédienne que danseuse.

Nous savons également que la chorégraphe manipule les leviers du théâtre avec une dextérité égale à ceux de la chorégraphie. Sa pièce, rageuse, coriace, pulvérisée en fragments divers, renvoie à un univers qui n'est pas sans similitude avec ceux du *Dortoir* et de *Rivage à l'abandon* de Gilles Maheu. Il y a cette même poésie baroque et entrecroisée qui va du théâtre à l'écriture gestuelle, cette même énergie rugueuse, obstinée, qui fait éprouver le passage du temps, et qui insiste sur l'effort du corps engagé dans l'accomplissement de son œuvre.

Avec *Stella* (dont la création a eu lieu en mars 90, quelques mois avant *Achterland*), Anne Térésa de Keersmaecker soude une multiplicité de matériaux pour former une pièce qui, paradoxalement, installe son harmonie au cœur de la discordance. Il y a le texte (des extraits de la pièce *Un tramway nommé désir* de Tennessee Williams, de *Stella* de Goethe, et du film *Rashomon* de Kurosawa), magnifiquement trafiqué et

qu'elle détourne de son sens original en l'inscrivant dans un contexte qui lui est étranger. Il y a la musique de Ligeti (superbe), dont le *Poème symphonique pour 100 métronomes* devient un élément de mise en scène par la présence des métronomes sur le plateau, et les décors, faits de robes suspendues, de plantes disposées au sol, et de deux portes qui ne mènent nulle part situées de chaque côté de la scène.

Dans cet espace, qui est beaucoup plus clair que celui d'*Achterland*, nous assistons au spectacle tempétueux de quatre femmes happées par le tourment, tour à tour hilares, hargneuses, ou brisées par l'émotion qui soudain les étreint. La chorégraphie émerge à la manière d'un carrefour, un lieu où viennent circuler des personnages issus de plusieurs pièces de théâtre, et qui sont là, réunis dans une œuvre qui n'est pas la leur, mais qu'ils habitent comme un territoire d'emprunt. *Stella* devient alors quelque chose comme le lieu provisoire de leurs dévouements. Un espace qui accueille le résidu de leur existence.

☆☆☆

Les spectacles à l'affiche ce soir : le Groupe Émile Dubois au Théâtre Maisonneuve à 20 h 30 présente *Les Mystères de Subal*; le chorégraphe Daniel Léveillé est à l'Agora de la danse à 17 h avec une création intitulée *L'Exil ou la mort* et, dans la série OFF, Jocelyne Montpetit est au Lion d'or (1676 Ontario est) à 23 h avec un duo intitulé *Coros en fuite*.

THÉÂTRE

Pour le meilleur et pour le pire

La trilogie des Brassard

TROIS pièces de Michel Tremblay. *À toi pour toujours*, *ta Marie-Lou*, *Sainte Carmen de la Main* et *Damnée Manon*, sacrée Sandra. Mises en scène d'André Brassard. Décor de Claude Goyette. Costumes de Marc-André Coulombe. Éclairages de Luc Prairie. Avec Rita Lafontaine (Marie-Lou, Gloria), Sylvie Drapeau (Manon, Bec de Lièvre), Rémy Girard (Léopold, Maurice), Denis Bouchard (Tooth Pick, Sandra), Elise Guilbeault (Carmen), Pauline Lapointe (Rose Beef) et Roger Larue (Sandy). Une production du Théâtre d'Aujourd'hui.

Robert Lévesque

COMME on se mariait « pour le meilleur et pour le pire » au temps de Léopold et Marie-Louise, et que c'était en l'occurrence le pire dans le prolétariat urbain décrit par Michel Tremblay avec *À toi pour toujours*, *ta Marie-Lou*, comme on se retrouve au Théâtre d'Aujourd'hui avec le meilleur et le pire de l'œuvre même de Michel Tremblay.

Allons tout de suite au pire. Et gardons le meilleur pour la fin. *Sainte Carmen de la Main* est une pièce ratée. On a beau la prendre par tous les sens, ici Brassard la dépouille à l'extrême, en évacue les chœurs et le tralala québécois, il demeure une pièce qui dit trop ce qu'elle veut dire (Carmen, chanteuse western, qui fuit son milieu familial, se rend compte qu'elle vit en se déguisant en quel qu'un d'autre et décide de se trouver, elle), une pièce trop transparente, et dans laquelle il manque un terrain plus sûr, c'est-à-dire un sous-terrain.

Dans l'œuvre de Tremblay, où tant de pièces sont d'une force justement souterraine, incisive (on vient de redécouvrir la tragédie d'*Hosanna*), cette tentative d'affirmation de Carmen, que l'on va tuer pour l'empêcher de « changer la Main », sinon le monde, est sûrement l'une des plus faibles, des plus simplistes. Tout est trop dit, et il manque une distance entre le propos et le projet. Est-ce l'auteur qui s'immole, dans l'image vindicative de Carmen? Ce serait illogique avec l'œuvre même de Tremblay.

Et puis tout ça a terriblement vieilli, le texte des choryphées comme la situation. Et on a fait un peu la gaffe de faire jouer le rôle de Gloria, ex-star québécoise des airs

Sylvie Drapeau et Elise Guilbeault dans *À toi pour toujours, ta Marie-Lou*.

sud-américains, par Rita Lafontaine, à contre-emploi. Si elle s'en sort avec tout son métier dans la scène d'anthologie où Gloria vient voir Carmen avant son spectacle (seul morceau à retenir), on est mal pour elle de la voir revenir avec ses frisons et ses castagnettes. Et Elise Guilbeault, autre déception, crée une Carmen (dans les deux pièces où elle apparaît) bien difficile à saisir, plus aigre qu'affranchie.

Mettre ensemble ces trois pièces est tout à fait logique. Dans la première, *Marie-Lou*, la famille éclate, c'est la sortie de la grande noceur, Carmen et Manon se retrouvent en deuil du père, de la mère et du petit frère Roger, « partis faire un tour de char sur le Métropolitain ». Dans les deux autres, on voit comment se ramassent Carmen (sur la Main dans *Sainte Carmen*) et Manon (dans ses chapelets de *Damnée Manon*, sacrée Sandra).

Le spectacle qui en ressort n'a malheureusement pas la force d'ensemble que l'on pouvait prévoir. Non seulement la faiblesse de construction de *Carmen* mine-t-elle le projet en son cœur (au centre de la trilogie), mais le travail de Brassard n'arrive pas à scinder tout cela en une trilogie éclatante. La simplicité et la pauvreté d'invention de la scé-

nographie où tout est joué autour de la vieille Plymouth de Léopold, objet sacré que l'on « viole » sans logique en y installant le ring-side du Rodeo où chante Carmen, et le ton naturaliste et compassé de l'ensemble du jeu, font en sorte que beaucoup de cette matière (sauf le très fort *À toi pour toujours*) a un côté vieilli.

Le meilleur, c'est bien sûr *À toi pour toujours, ta Marie-Lou*. Rita Lafontaine (qui reprend le rôle créé par Hélène Loiselle) y est bouleversante. Elle va à la limite du personnage, juste avant qu'il sombre dans une folie rageuse épouvantable. C'est du Lafontaine à son meilleur. Rémy Girard (dans le rôle créé par Lionel Villeneuve) est roublard à souhait, plus drôle que pathétique toutefois. Guilbeault s'infiltre mal dans la pièce, on la sent plus absente que distante, mais c'est du côté de Sylvie Drapeau que la plus belle part se retrouve.

Sylvie Drapeau, que l'on voit plus dans un théâtre classique, avait étonné et ébloui dans le *Bonjour, là, bonjour* de Tremblay mis en scène par René Richard Cyr au TNM il y a quelques saisons. Ici, dans le rôle de Manon dans *Marie-Lou* et dans *Damnée Manon* et dans celui de Bec de Lièvre dans *Sainte Carmen*, elle est constamment forte, impression-

nante, d'une fragilité à la Falconetti, troublante. La trilogie vaut le détour pour elle.

Si *À toi pour toujours* est revu et très peu corrigé par Brassard (la pièce se défend toute seule), il en est autrement pour *Damnée Manon* en troisième acte de la trilogie. Brassard semble avoir démissionné du travail de relecture, et il propose le théâtre de Tremblay comme s'il ne faisait que le revisiter, qu'y revenir sans chercher à y trouver autre chose que ce qu'il a déjà amplement souligné lors des créations dans les années 70. On a vu depuis ce qu'une nouvelle génération de metteurs en scène (Cyr, Pinal) a pu aller chercher dans ce théâtre, principalement en y installant une nouvelle esthétique qui a permis d'élargir le sens des batailles des personnages de Tremblay, de les mettre en contexte intemporel, donc plus actuel.

Avec « la trilogie des Brassard », l'accoucheur scénique de Tremblay revient sur le métier sans chercher à découvrir d'autres voies, d'autres forces dans un théâtre pourtant si riche. Avec *Damnée Manon*, pièce dans laquelle se trouvent des phrases et des niveaux où Tremblay pousse très loin son théâtre, Brassard n'arrive pas à établir un rapport puissant de la scène à la salle. On reste en dehors du dramatique de ce duo, même si Sylvie Drapeau est remarquable. Denis Bouchard, dans le rôle du travesti Sandra, est aux antipodes du jeu tout en extérieur d'André Montmorency, mais il n'arrive pas vraiment à faire croire à sa proposition. Et toute la finale où Manon découvre que Sandra, c'est « Michel », sombre dans un pathétisme trop lourd pour donner à l'ensemble de la trilogie une force sûre.

Rita Lafontaine dans *Marie-Lou*, Sylvie Drapeau dans *Manon*, c'est encore chez les acteurs que Brassard révèle le plus son efficacité. Il les amène à investir de l'intérieur ces personnages pathétiques, quitte à laisser aller à l'indécis le travail de certains autres personnages. Le meilleur de « la trilogie des Brassard », c'est la rencontre de Lafontaine avec Marie-Lou, et celle de Drapeau avec les deux Manon, et Bec de Lièvre. Là, au très joli nouveau Théâtre d'Aujourd'hui, le rendez-vous est sûr. Vous y verrez à l'oeuvre deux actrices qui vous troublent.

Gilles Renaud va quitter l'École nationale de théâtre

Robert Lévesque

LE COMÉDIEN Gilles Renaud quitte son poste de directeur artistique de la section française à l'École nationale de théâtre (ENT). Dans une lettre qu'il a fait parvenir au président du Bureau des gouverneurs de l'institution pan-canadienne, Gilles Renaud explique qu'il a choisi de se consacrer à plein temps à son métier de comédien.

Gilles Renaud quittera l'École à la fin de la présente année scolaire. Il avait accepté ce poste il y a cinq ans, remplaçant Michelle Rossignol. Sous l'autorité du directeur général de l'École, le directeur de la section française est en charge des études en interprétation et en écriture dramatique.

Le directeur général de l'ENT, Paul Thomson, étant lui-même en fin de mandat (il quitte au printemps prochain), c'est donc un complet renouvellement de sa direction que l'institution vivra pour la prochaine année. Un « comité de recherche » verra à trouver les candidats pour combler ces deux postes-clés.

Dans un communiqué paru hier, la direction de l'École affirme que « la contribution de Gilles Renaud à la



Gilles Renaud

tête de la direction de la section française a été considérable et son départ constitue une lourde perte pour l'École nationale de théâtre ».

CULTURE ET SOCIÉTÉ

CINÉMA

ASTRE 1: (849-3456) — *Fisher King* 7 h, 9 h 40 II: *Late for Dinner* 7 h 10, 9 h 10 III: *Freddy's Dead the Final Nightmare* 7 h, 9 h IV: *Double Impact* 7 h — *Terminator* 2 9 h 05

BERRI 1: (849-3456) — *L'assassin jouait du trombone* 1 h, 3 h 10, 5 h 20, 7 h 30, 9 h 40 II: *Des pilotes en l'air* 1 h 30, 3 h 30, 5 h 30, 7 h 30, 9 h 30 III: *La fin de Freddy l'ultime cauchemar* 1 h 40, 3 h 40, 5 h 40, 7 h 40, 9 h 40 IV: *Neilligan* 1 h 30, 3 h 30, 5 h 30, 7 h 30, 9 h 30 V: *Robin des Bois, prince des voleurs* 1 h, 3 h 45, 6 h 30, 9 h 15

BONAVENTURE 1: (849-3456) — *Freddy's Dead the Final Nightmare* 7 h 15, 9 h 30 II: *Boys'n in the Hood* 7 h, 9 h 15

BROSSARD 1: (849-3456) — *La fin de Freddy, l'ultime cauchemar* 7 h 30, 9 h 30 II: *Demolisse sauvage* 7 h, 9 h III: *L'assassin jouait du trombone* 7 h 10, 9 h 25

CARREFOUR LAVAL 1: (849-3456) — *Late for Dinner* 7 h, 9 h — 2: *Robin des Bois, prince des voleurs* 8 h 3: *Freddy's Dead the Final Nightmare* 7 h 15, 9 h 15 4: *Neilligan* 7 h 15, 9 h 20 — 5: *Delicatessen* 7 h 20, 9 h 20 6: *L'assassin jouait du trombone* 7 h 20, 9 h 25

CENTRE EATON 1: MII — *A propos d'Henri* 12 h 30, 2 h 45, 5 h, 7 h 15, 9 h 30 2: *Delicately* 12 h 10, 2 h 20, 4 h 35, 6 h 50, 9 h 05 3: *Thelma & Louise* 12 h 25, 3 h, 6 h, 9 h 05 — 4: *Terminator* 2 12 h 20, 3 h 20, 6 h 20, 9 h 10, jeu. 12 h 20, 3 h 20, 6 h 20 5: *Doc Hollywood* 12 h 35, 2 h 50, 5 h, 7 h 10, 9 h 25 6: *Terminator* 2 12 h 30, 3 h 30, 6 h 30, 9 h 20

CINÉMA ÉGYPTIEN 1: 1455 Peel, MII (849-3456) — *Barton Fink* 1 h 30, 9 h 30 II: *Slackers* 2 h, 4 h 45, 7 h 15, 9 h 15 3: *Rambling Rose* 1 h 45, 4 h 30, 7 h, 9 h 30

CINÉMA JEAN-TALON: MII — *Necessary Roughness* 7 h, 9 h 30

CINÉMA OMÉGA 1: — *Terminator* 2 7 h, 9 h 2: *101 Dalmatiens* 7 h 30 — 3: *Double Impact* 7 h 30 — 4: *Double Impact* 7 h 30 — 5: *Double Impact* 7 h 30 — 6: *Double Impact* 7 h 30 — 7: *Double Impact* 7 h 30 — 8: *Double Impact* 7 h 30 — 9: *Double Impact* 7 h 30 — 10: *Double Impact* 7 h 30 — 11: *Double Impact* 7 h 30 — 12: *Double Impact* 7 h 30

CINÉMA PARISIEN: MII (875-7295) — *Bananas* 3 h, 7 h 15 — *Mystery Train* 5 h, 9 h 30

CINÉMA POINTE-CLAIRE 1: 6361 Trans-Canada (849-3456) — *The Commitments* 7 h, 9 h 2: *Rambling Rose* 7 h, 9 h 20 — 3: *Hot Shots!* 7 h 30, 9 h 05 4: *Freddy's Dead the Final Nightmare* 7 h, 9 h 5: *Late for Dinner* 7 h, 9 h 6: *Pure Luck* 7 h 10, 9 h 10

CINÉMATHEQUE QUÉBÉCOISE: (842-9678) — *L'heure du loup* 18 h 35 — *Delicatessen* 20 h 35

CINÉMA V - 1: 5560 Sherbrooke O. (489-5559) — *Fisher King* 6 h 30, 9 h 20 2: *Dead Again* 7 h 20, 9 h 40

CINEPLEX 1: (849-3456) — *La gloire de mon père* 2 h, 7 h 20 — *Le château de ma mère* 4 h 10, 9 h 30 2: *Freddy's Dead the Final Nightmare* 1 h 15, 3 h 15, 5 h 15, 7 h 15, 9 h 15 III: *Ay Carmella* 1 h 30, 4 h, 7 h 05, 9 h 10 IV: *Les commitments* 1 h 30, 4 h, 7 h, 9 h 25 V: *Jac-*

CINÉMA QUÉBEC

CANARDIÈRE: (661-8575) — *Jeu d'enfant* 3 19 h 15, 21 h 10

CINÉMA LIDO: — *Des pilotes en l'air* 19 h, 21 h — *L'assassin jouait du trombone* 19 h, 21 h — *Robin des Bois* 15 h 45 — *Dur comme Stone* 21 h 10 — *Merci la vie* 18 h 50 — *Terminator* 2 21 h 10 — *A propos d'Henri* 19 h, 21 h 10

LE CLAP: (650-CLAP) — *Delicatessen* 12 h, 13 h 50, 15 h 40, 17 h 30, 19 h 20, 21 h 10, 23 h

GALERIES CAPITALE 1: (628-2455) — *Thelma & Louise* 6 h 30, 9 h 05 — *Terminator* 2 12 h 15, 9 h 05 3: *A propos d'Henri* 6 h 45, 9 h 15 4: *Merci la vie* 6 h 45, 9 h 15 5: *Une époque formidable* 7 h 40, 9 h 20 6: *L'agent fait la force* 7 h 30, 9 h 30

PLACE CHAREST: (529-9745) — *L'assassin*

jouait du trombone 12 h 30, 14 h 40, 16 h 45, 19 h, 21 h 15 — *Commitments* 13 h 20, 16 h 15, 19 h 20, 21 h 50 — *Lola Zipper* 12 h 50, 15 h, 17 h 10, 19 h 25, 21 h 40 — *Barton Fink* 13 h 10, 15 h 40, 19 h 10, 21 h 40 — *Demolisse sauvage* 13 h 30, 16 h, 19 h 15, 21 h 30 — *Robin des Bois* 12 h 30, 15 h 30, 18 h 40, 21 h 30 — *Des pilotes en l'air* 12 h 50, 15 h, 17 h 05, 19 h 20, 21 h 25 — *La fin de Freddy* 13 h, 15 h 10, 17 h 15, 19 h 40, 21 h 45

LE PARIS: (694-0891) — *Double Impact* 19 h, 21 h 15 — *La pagaille* 19 h 15, 21 h 30 — *Il danse avec les loups* 20 h

PLACE QUÉBEC 1: (525-4524) — *Hot Shots!* 7 h 30, 9 h 30 11: *Dead Again* 6 h 30, 9 h

STE-FOY 1: (656-0592) — *Deceived* 7 h 15, 9 h 25 2: *Fisher King* 6 h 20, 9 h, 3: *Necessary Roughness* 7 h, 9 h 15

LOEWS 1: (861-7437) — *Dead Again* 12 h 15, 2 h 30, 4 h 45, 7 h 10, 9 h 35 II: *Robin Hood Prince of Thieves* 12 h 30, 3 h 15, 6 h 10, 9 h 05 III: *The Doctor* 1 h, 3 h 40, 6 h 20, 9 h 10 IV: *Regarding Henry* 12 h 25, 2 h 40, 5 h, 7 h 15, 9 h 30 V: *Julia Has Two Lovers* 1 h 15, 3 h 15, 5 h 15, 7 h 30, 9 h 35

QUIMETOSCOPE: (525-8600) — Salle 1: *Décalogue* 1-2 19 h — *L'ataltane* 21 h 15 — Salle 2: *Tilal* 19 h 15 — *Le raccourci* 21 h

OUTREMONT: (273-0437) — *Impromptu* 7 h 15 — *Hallaoulle l'enfant des terrasses* 9 h 30

PALACE 1: — *Necessary Roughness* 1 h 30, 4 h, 6 h 40, 9 h 15 II: *Company Business* 12 h 20, 2 h 40, 5 h 15, 7 h 20, 9 h 30

SUR SCÈNE

AGORA DE LA DANSE: 840 Cherrier, Montréal (525-5584) — Off Tangente, Irene Stamou et Marie-Stéphane Ledoux, le 2 oct. à 16 h.

L'AIR DU TEMPS: 194 ouest St-Paul, Montréal (842-2003) — Jazz du mer, au dim. de 22h 15 à 02h 30 — Carl Tremblay Blues Band, du 3 au 6 oct.

LES BEAUX ESPRITS: 2073 St-Denis, Montréal (844-0882) — Smokestack Lightnin', les 2-3 oct. à 22h 30

BIDDLE'S JAZZ AND RIBS: 2060 rue Aylmer, Montréal (842-8655) — Le Quatuor de Johnny Scott et Geoffrey Lapp, en permanence, lun. mar. 19h, à 24h, mer. au ven. 17h 30 à 22h — Le Trio de Charlie Biddle, en permanence du mer. au ven. à compter de 22h, sam. à compter de 21h 30 — Billy George, pianiste/chanteur, lun. mar. de 17h, à 19h — Trio Billy George, sam. de 18h à 21h 30 — Le trio de Bernard Primeau, les dim. de 18h 30 à 24h.

BISTRO 4: 4040 St-Laurent, Montréal (844-6246) — Place Aux Poètes, animatrice Janou Saint-Denis, le 2 oct. à 21h.

BOZO BISTRO-BAR: 6121 rue Morin, Val-Morin (819-322-2454) — Odette Coulombe et Rock Gingras, du mer. au sam.

LA BUTTE ST-JACQUES: 50 rue St-Jacques, Vieux-Montréal (526-7525) — Céline Faucher en spectacle, accompagnée par ses musiciens, le 2 oct. à 20h 30

CAFÉ CAMPUS: 3315 Queen-Mary, Montréal (736-1259) — Vovo Y Saramanda, musique brésilienne, le 2 oct. à 21h 30

CAFÉ DE LA PLACE: PDA, Montréal (842-2112) — « Les trompettes de la mort » de Tilly, adaptation de Michel Tremblay, m. en s. Marie Laberge, du 4 sept. au 19 oct.

CENTRE CANADIEN D'ARCHITECTURE: Théâtre Par Desmarais, 1920 rue Baile, Montréal (524-4526) — Le Quatuor Morency et ses amis, œuvres de Beethoven, Jacques Hétu et Schubert, le 3 oct. à 20h.

CENTRE D'ESSAI DE L'UNIVERSITÉ DE MONTRÉAL: 2332 Édouard-Montpetit, 6e étage, Montréal (343-7682) — Présentation du film Une histoire inventée, de Marc-André Fortier, le 2 oct. à 19h, et 21h 30

CHAPPELLE HISTORIQUE DU BON-PASSEUR: 100 est Sherbrooke, Montréal (872-5338) — Jeunes Artistes: Jean Cudaj, pianiste, œuvres de Carbonell, Haydn, Khatchaturian, Schubert, Schumann — Nathalie Pavin, soprano, Louise-Andrée Baril, pianiste, œuvres de Donizetti, Fauré, Vivaldi et Wolf, le 2 oct. à 20h.

CLUB BALATTOU: 4372 St-Laurent, Montréal (645-5447) — Discothèque tropicale à 21h, le 2 oct.

ÉGLISE IMMACULÉE-CONCEPTION: Angèle Rachel et Papineau, Montréal (526-5961) — Concert d'orgue, Marc-André Doran, œuvres de Liszt, Rheinberger et Haydn, le 2 oct. à 20h.

ESPACE LIBRE: 1945 Fullum, Montréal (521-4191) — Le Nouveau Théâtre Expérimental présente « L'homme qui n'avait plus d'âme », texte et m. en s. Robert Gravel, du 8 oct. au 9 nov., mar. au sam. à 20h 30

ESPACE LA VIEILLE: 1371 est Ontario, Montréal (526-6582) — « Crime et châtiment », d'après Dostoevski, conçu et adapté par Gabriel Arcand, du 24 sept. au 13 oct., mar. au dim. à 20h 30

FACE THEATRE: 3449 Université, Montréal (845-3910) — Spontaneous Combustion Productions présente Company, les 3-4-5 oct. à 20h.

LE GRAND CAFÉ: 1720 St-Denis, Montréal (849-6955) — Boldo, show rock, les 4-5-6 oct. à 22h.

MAISON DE LA CULTURE MAISONNEUVE: 2700 Bourbonnière, Montréal (872-2200) — Voxtrout présente « Echo d'une miette », le 2 oct. à 20h.

2 h 35, 4 h 45, 7 h 05, 9 h 30 III: *Dream Machine* 1 h, 3 h 15, 5 h 15, 7 h 20, 9 h 30 — IV: *Terminator* 2 12 h 20, 3 h 15, 6 h 10, 9 h, V: *Harley Davidson and the Marlboro Man* 12 h 30, 2 h 40, 4 h 50, 7 h 05, 9 h 25 VI: *Showdown in Little Tokyo* 12 h 45, 2 h 45, 4 h 45, 6 h 50, 9 h 10

PARADIS 1: (849-3456) — *Des pilotes en l'air* 7 h, 9 h II: *La fin de Freddy l'ultime cauchemar* 7 h 15, 9 h 15 III: *L'assassin jouait du trombone* 7 h, 9 h 10

PARISIEN 1: (866-3856) — *Thelma et Louise* 12 h 25, 3 h 15, 6 h 15, 9 h II: *Festival de l'humour* 1 h 30, 3 h 30, 5 h 30, 7 h 30, 9 h 35 III: *Cyrano de Bergerac* 1 h, 3 h 30 — *Merci la vie* 3 h 50, 9 h 15 IV: *Le porteur de serviette* 12 h 45, 3 h, 5 h

10, 7 h 15, 9 h 30 V: *Julia a deux amants* 1 h 10, 3 h 10, 5 h 15, 7 h 20, 9 h 30 VI: *Une époque formidable* 12 h 40, 3 h, 5 h 05, 7 h 10, 9 h 20 7: *L'homme de rêve* 1 h 30, 3 h 30, 5 h 30, 7 h 30, 9 h 35

PLACE ALEXIS NIHON 1: (849-3456) — *Late for Dinner* 1 h, 3 h, 5 h, 7 h, 9 h, 11: *Freddy's Dead the Final Nightmare* 1 h, 3 h, 5 h, 7 h 30, 9 h 45, III: *City Slickers* 1 h, 4 h, 7 h, 9 h 30, lun. 1 h, 4 h, 9 h 30

PLACE LONGUEUIL 1: (849-3456) — *Des pilotes en l'air* 7 h 15, 9 h 15 2: *Double Impact* 7 h, 9 h 10

PLAZA CÔTE DES NEIGES: (849-3456) — 1: *Europa Europa* 7 h, 9 h 25 2: *Neilligan* 7 h 05, 9

h 15 3: *Korczak* 7 h 10, 9 h 35 4: *Freddy's Dead the Final Nightmare* 7 h 35, 9 h 35 — 5: *Late for Dinner* 7 h 20, 9 h 20 6: *The Commitments* 7 h 05, 9 h 30 7: *L'assassin jouait du trombone* 7 h, 9 h 15

QUARTIER LATIN: MII —

LE RIALTO: 5723 ave du Parc, MII (274-3550) — *Bonjour Shalom* 7 h 15 — *Chameleon Street* 9 h 30

VERSAILLES 1: (353-7880) — *Fisher King* 6 h 20, 9 h 15 II: *Deceived* 7 h 15, 9 h 30 III: *Dead Again* 7 h, 9 h 15 IV: *Terminator* 2 12 h 20, 9 h 15 V: *A propos d'Henri* 7 h 15, 9 h 35 VI: *Company Business* 7 h, 9 h

7306) — « Éléphantissimo » texte et m. en s. Benoît Dubois, à compter du 13 juillet, les sam. et dim. à 15h, réservations sur semaine pour groupes.

THÉÂTRE DE QUAT'SOUS: 100 est ave des Pins, Montréal (845-7277) — « Lion dans les rues » de Judith Thompson, m. en s. Claude Poissant, du 16 sept. au 12 oct., mar. au sam. à 20h, dim. à 15h.

THÉÂTRE DU RIDEAU VERT: 4664 St-Denis, Montréal (844-7193) — « Lettres d'amour » de A.R. Gurney, traduction et adaptation de Jean Leclerc, m. en s. Michèle Magny, du 1er oct. au 3 nov., mar. au ven. à 20h, sam. 16h, et 21h, dim. 15h.

THÉÂTRE DE LA VILLE: 180 est Gentilly, Longueuil (670-1616) — L'Atelier Théâtral de Longueuil présente « Les Fridolinades » de Gratien Gélinas, m. en s. Annie Jacob, le 5 oct. à 20h.

LE TRITORIUM: Cégep du Vieux-Montréal, angle Ontario et Sanguinet, Montréal (522-1245) — Les Créations Méchants Boris présentent « Les aventures des Steinop » de Chantal Bessette, Jean Gaudreau et Yves Michaud, m. en s. Jean Gaudreau, du 4 au 20 oct. à 20h.

GRAND THÉÂTRE DE QUÉBEC: Salle Octave-Crémaize, Québec — Le Théâtre du Trident présente « Boussille et les justes » de Gratien Gélinas, m. en s. Lou Fortier, du 17 sept. au 12 oct., mar. au sam. à 20h.

THÉÂTRE DE LA BORDEE: 1143 St-Jean, Québec (418-694-9631) — « Névrose à la carte » de Christopher Durang, adaptation de Jean-Pierre Bergeron, m. en s. Gill Champagne, du 17 sept. au 12 oct., mar. au sam. à 20h 30

À SURVEILLER

Ce soir à 17 h 30, le Centre de congrès renaissance, 7550, boul. Henri-Bourassa est, à Anjou, vous invite à une conférence intitulée : « Les offres constitutionnelles » par André Guellet, député fédéral libéral. Réserv. : 356-1510.

Le Centre diocésain de formation de l'Archevêché de Montréal offre une session intitulée : « L'art sacré » des belles églises. Les cours auront lieu les mardis 8, 15, 22 octobre de 19 h à 22 h. Inscr. : 931-7311, poste 259.

Judi 3 octobre de 8 h 30 à 10 h et de 11 h 30 à 13 h, l'Univ. de Sherbrooke vous invite à une conférence de M. Alexandre Lhotellier, sur « La consultation ou l'art du conseil » et « En intervention : des outils peut-être : une théorie et une méthode sûrement », à la Faculté d'éducation, local A2-227.

Judi 3 octobre à 13 h 30, assemblée générale annuelle du Syndicat des agricultrices du Saguenay-Lac-St-Jean, à la salle du Mont-Lac-Vert sous le thème : « Agriculture : hier, aujourd'hui, demain ». Rens. : (418) 374-2873.

Ce soir à 19 h 30, dans le cadre des Belles Soirées, débat présidé par Jean-François Lépine, journaliste à Radio-Canada, sur le thème : « La réforme de l'éducation : l'obsession de l'excellence », à l'Univ. Montréal, Pavillon 3200, rue Jean-Brillant, 343-6090.

Aujourd'hui à 11 h 45, conférence de M. Georges Kleiber sur le thème : « La notion de déterminant », au Pavillon Lionel-Groulx, Salle 9019, 3150 rue Jean-Brillant, 343-6220.

Le Centre Christus, centre de spiritualité chrétienne, vous invite à une série de trois rencontres ayant pour thème : « J'ai commencé à ressusciter ! », les mercredis de 14 h à 15 h 45 du 9 au 23 octobre et seront animées par Pierre Léger. Ces rencontres se tiendront au sous-sol de l'église Saint-Kevin, 5590 Côte-des-Neiges. Inscr. : 737-7201.

Ce soir à 19 h 30, le Centre d'études gnostiques de Montréal présente une conférence gratuite intitulée : « La sexualité transcendante et le couple », au 4011 rue Parthenais à Montréal, 596-1201.

Aujourd'hui à 13 h 30, l'Association internationale francophone des aînés vous

invite à la projection d'un film de Jean Chartier « La terre de nos enfants », au Centre communautaire Berthiaume-Du Tremblay, 1474 rue Fleury est. Entrée gratuite, 383-6019.

Le Collège Montmorency, 475, boul. de l'Avenir à Laval, offre un cours sur les vins, du 9 octobre au 13 novembre avec Jules Roiseux. — Cours de lecture rapide avec Raymond-Louis Laquerre, du 9 octobre au 27 novembre. — Conférence sur l'art des ivoires européens avec Michel Paradis, le 4 octobre, et Sculpture et art décoratif religieux au Québec avec Michel Paradis, le 18 octobre. Inscr. : 667-8821, poste 441.

L'ensemble vocal Musica Viva, chorale à voix mixtes sous la direction de Geneviève Boulanger, recrute de nouveaux membres pour tous les pupitres (soprano, alto, ténor et basse) pour sa saison 1991-1992. L'ensemble répète les mercredis soirs à l'église St-Alphonse d'Youville (mètre Crémazie). 389-9426.

ANOSEP, association à but non lucratif, regroupe les femmes séparées ou divorcées, une fois par semaine durant 16 semaines. Rens. : 277-9870 du lundi au vendredi de 9 h 30 à 17 h.

Ce soir à 20 h, le département des sciences de l'éducation de l'UQAM présente une conférence de M. Jean-Louis Chiss, sur le thème : « Les instituts universitaires et la réforme de la formation des maîtres en France », au 1301 rue Sherbrooke est, local L-2345. Entrée libre. Rens. : 987-6542.

Ce soir à 19 h 30, le bridge, un jeu à découvrir avec M. Mircea Ardeleanu, à la Bibliothèque municipale de Brossard, 3260, boul. Lapinière, 926-7912.

Grande collecte de matériel scolaire pour les enfants d'Haïti du 28 septembre au 6 octobre. Faire parvenir vos dons au 6865 de la rue Christophe Colomb, salle 317 à Montréal, 593-8017.

Aujourd'hui, collectes de sang de la Croix-Rouge à Montréal, au Centre permanent, 3131 rue Sherbrooke est, de 9 h à 18 h; à l'UQAM, Pavillon Judith-Jasmin, La Grande Place, 1455 rue St-Denis, de 10 h à 18 h, et à Joliette, sous-sol de la cathédrale, rue St-Charles-Borromée, de 10 h à 20 h 30.

FAMOUS PLAYERS Matinées 5.00\$ INFO-FILM 866-011 du lundi au vendredi 11h00 à 22h00

FESTIVAL D'HUMOUR CANNES DEUXIÈME PARTIE DES MEILLEURS FILMS PUBLICITAIRES

LES PRODUCTIONS VIDÉOFILMS PRÉSENTENT CLAUDE GAUTHIER RITA LAFONTAINE MICHEL DUMONT

L'HOMME DE RÊVE UN FILM DE ROBERT MÉNARD SCÉNARIO ET DIALOGUES PAR CLAIRE WOJAS

Le PARISIEN

MUSIQUE CLASSIQUE

CE SOIR, MERCREDI 2 OCTOBRE

LA PETITE MUSIQUE DE NUIT DE CIEL MF

PRÉSENTE À 22:00

- quintette La Truite op. 114 (Schubert)
- cassation K. 99 (Mozart)

DEMAIN SOIR, 22:00

- quatuor K. 589 (Mozart)
- concerto pour piano no 11 (Mozart)
- symphonie no 32 (Mozart)

ciel 98.5

RENSEIGNEMENTS: 527-8321

DERNIER JOUR

POUR ACHETER LA CINÉ-CARTE

10 FILMS 9.90\$

POUR TOUS LES FILMS, TOUS LES JOURS

30 JOURS POUR L'UTILISER

OUTREMONT

1248, Bernard 273-0437

TAXI DRIVER

LA DERNIERE INTENTION

MARTIN SCORCESE

DÉS VENDREDI

VIOLETTE NOZIERE MADAME PROVARY

CLAUDE CHABROL

DÉS VENDREDI

OSM ORCHESTRE SYMPHONIQUE DE MONTRÉAL CHARLES DUTOIT

LES GRANDS CONCERTS

Charles Dutoit, chef

1^{er} et 2 octobre, 20h00

LISZT: Orphée

JANACEK: Sinfonietta

BERLIOZ: Symphonie fantastique

Commanditaires: The Gazette Xerox Canada Ltée

SALLE WILFRID-PELLETIER

EN VENTE À L'OSM: 842-9951 ET AUX GUICHETS DE LA PLACE DES ARTS: 842-2112 (taxes et redevance Place des Arts incluses)

BILLETS: 44,68\$ 32,45\$ 23,41\$ 10,10\$



La télévision du mercredi soir en un clin d'oeil													
	18h00	18h30	19h00	19h30	20h00	20h30	21h00	21h30	22h00	22h30	23h00	23h30	00h00
2	CBFT (R.C.) Montréal 17h30 / Ce soir		Détecteurs de mensonges	Marilyn	Le grand remous	Comment ça va	Enjeux		Le Téléjournal	Le Point/météo/sport	Studio libre		Cinéma
3	WCAX (CBS) Burlington	News	News	The Golden Girls	The Royal Family	Teech	The Country Music Association Awards				News	Scene of the Crime	
5	WPTZ (NBC) Plattsburgh	News	News	Jeopardy!	Wheel of Fortune	Unsolved Mysteries	Night Court	Seinfeld	Quantum Leap		News	The Tonight Show	
6	CBMT (CBC) Montréal	Newswatch		CBC News-magazine	The Wonder Years	Race for the Bomb	The Nature of Things		The National	The Journal	News	Newhart	Welcome Back...
10	CFTM (TV) Montréal	Le TVA éd. 18 hrs	Jeopardy	L'heure juste	Cinéma : Le moment de vérité — Partie 2 — Am. 86 Avec Ralph Macchio et Tamlyn Tomita				Ad Lib		Le TVA réseau	Les sports	Des mots pour le dire
12	CFCF (CTV) Montréal	Pulse		Entertainment Tonight	Dinosaurs	Unsolved Mysteries	The Country Music Association Awards				News	News	The Arsenio Hall Show
15	TVS (Télé Francophones)	Des chiffres et des lettres	L'Euromag (18h45)	Le journal de FR3	Temps présent	Dialogues d'exiles			Concours musical		Belles et bielles	Journal de TF1	
17	CIVM (R.-Q.) Montréal	Passe-Parout	Téléservice		Fou de la pub	Consommation	Visa santé		Omni science	Téléservice			
20	Musique Plus	Musique vidéo	Fax : L'InfoPlus	VidéoPlus : VJ : Claude Rajotte		Musique vidéo	Rock en bulle	Transit					
22	WVNY (ABC) Burlington	News		Star Trek : The Next Generation		Dinosaurs	The Wonder Years	Doogie Howser, md	Sibs	Anything but love	Good & Evil	News	Nightline
26	Much Music	19 h / Muchwest		Fax		Sneak Previews		Vidéoclips	Daily R.S.V.P.	Spotlight / Metalica	Power 30		Commercial Programs
33	VERMONT ETV (PBS)	The MacNeil-Lehrer. Newshour		The Nightly Business	Travel Magazine	Great Performances	Edge			The Best of The Prince's Trust		Cinéma : Catch-22	Am. 70 — Avec Alan Arkin
35	4-SAISONS Montréal	La roue chanceuse	Coup de foudre	24 / 24	S.O.S. consommation	Cinéma : Mission bionique — Am. 87 Avec Lee Majors et Lindsay Wagner				Le Grand Journal	Sports plus	Cinéma : Appelez-moi M. Tibbs	Am. 70 — Avec Sidney Poitier
57	WCPE (PBS)	15 h Children Programs	The Nightly Business		The MacNeil-Lehrer Newshour	Great Performances	Edge			Annual Report to Members and Viewers	Butterflies	Yes, Prime Minister	Mother and son

SCIENCE

Pas de pitié pour les décibels

Des chercheurs québécois se sont attaqués à la source des sources de bruit

Bernard Lévy

« COMMENT ? Excusez-moi, pourriez-vous répéter, je n'ai pas bien entendu ce que vous venez de dire ». Au début, oui, il arrive que l'on demande à ses interlocuteurs de parler un peu plus fort. Rien de grave. Puis, de plus en plus fort. Après, l'on n'ose plus. La radio et la télévision, le son monté à plein volume, dérangent vite les voisins. Ils ne sont pas sourds, eux !

Sourd, moi ? La surdité est insidieuse. À force de s'exposer à des déluges de décibels dans certaines salles de spectacle ou dans des discothèques, à force d'emprisonner leurs oreilles sous le casque d'écoute de leur baladeur, les fanatiques de musique rock et autres ne s'aperçoivent pas toujours à temps de l'altération de leur sensibilité auditive. Ou alors, quand ils s'en rendent compte, il est trop tard. Le phénomène est irréversible. Les cellules sensorielles détruites ne se régénèrent pas.

Libre à qui veut de ne pas fréquenter de discothèques aux rythmes ravageurs. Hélas, beaucoup de travailleurs et de travailleurs ne jouissent pas de la liberté de se soustraire adéquatement aux niveaux sonores élevés de leurs ateliers. Non que les « patrons » soient insensibles à leur situation : au Québec, comme partout ailleurs dans le monde, les chefs d'entreprises industrielles investissent, chaque année, des centaines de milliers \$ dans l'installation d'enceintes de confinement acoustique de toute sorte. Avec plus ou moins de succès : incapables en tout cas de juger de leur efficacité réelle.

Au Québec, 150 000 victimes de surdité industrielle

« Panoplie de palliatifs ! » s'exclame M. Jean Nicolas, ingénieur, professeur et directeur du Groupe d'acoustique de l'Université de Sherbrooke, le GAUS. « On a vraiment tenté de bricoler des pièges à sons, poursuit-il, plutôt que d'examiner l'origine du problème : le bruit produit par les machines ». Un vieux problème dont la solution permettrait de réaliser des pare-bruits adaptés à chaque type de machine. Le défi remonte à la révolution industrielle, il y a donc plus de 100 ans ; il est si gigantesque que peu de laboratoires dans le monde se sont risqués à le relever dans sa totalité. On désespérait de jamais pouvoir vaincre le bruit.

En effet, il ne suffit pas d'interposer un écran entre une source bruyante et son récepteur ou encore de superposer des couches de mousses de polystyrène, de caoutchouc ou de plastiques autour des revêtements qui habillent des mécaniques vibrantes, battantes, frottantes, grinçantes, sifflantes, hululantes... Ce serait trop simple. D'ailleurs plus

d'un siècle d'essais ratés et l'augmentation de la surdité industrielle démontrent que ça ne marche pas. Pourtant pas question d'abandonner la lutte puisque l'on ne peut tenir pour négligeables les effets néfastes associés au bruit quand on songe qu'au moins 1 % de la population adulte du Québec souffre de surdité industrielle ce qui représente environ 150 000 personnes.

Mais bien malin qui saurait dire d'où vient vraiment le bruit quand un moteur tourne, quand une chaîne de montage roule ou quand un métier à tisser se déchaine. Certes le brouhaha assourdissant éclate d'un peu partout : du ventilateur, de la courroie d'entraînement, des pistons, des valves, des bras, de mille clapets divers... Le chahut résulte aussi de l'interaction de tous ces organes. Et puis comment se propage le bruit, comment est-il absorbé, réfléchi, transmis, détourné ?

L'échec de toutes les tentatives pour comprendre, a jugé M. Nicolas, provenait du manque de connaissances de base. L'objectif de réduire les bruits à la source obligeait les chercheurs à revoir certaines théories fondamentales de l'acoustique. Ce que justement M. Nicolas a entrepris de faire. Il a bénéficié, à cette fin, du soutien de nombreux collègues et particulièrement de M. Raymond Héu, professeur à l'École d'orthophonie et d'audiologie de la Faculté de médecine de l'Université de Montréal. La patience (et les subventions) d'organismes comme l'Institut de recherche en santé et en sécurité du travail (IRSST) et le Conseil de recherches en sciences naturelles et en génie du Canada (CRSNG) ont évidemment facilité la poursuite d'activités aussi audacieuses.

La source des sources de bruit

Ce long détour — une dizaine d'années de travail — entrepris par M. Nicolas vient de porter fruit. Certes, reconnaît le chercheur, l'installation de toute enceinte de réduction de bruit représente chaque fois un cas particulier où il faut notamment tenir compte du type de machine (compresseur, rotative, tamis, etc.) et de la configuration des locaux (murs, plafond). Cependant à partir de quelques paramètres-clés, il est désormais possible de prédire l'efficacité des enceintes et de les concevoir de façon optimale. « Mais pour scientifique qu'elle soit, prévient M. Nicolas, cette opération ne dispense pas les techniciens et les ingénieurs d'apporter des mises au point et d'innévitables réglages lors de l'installation ».

Le principal mérite de M. Nicolas et de son équipe du GAUS consiste à avoir compris et à avoir analysé « la source des sources de bruit : les mé-

canismes régissant le rayonnement acoustique des structures en vibrations dans l'air ». Les chercheurs ont essentiellement considéré ce qu'ils appellent « l'excitation » à l'origine du bruit c'est-à-dire le jeu des forces multiples, simples ou réparties qui s'exercent sur une machine ; ils tiennent compte des conditions d'assemblage des pièces (soudage, rivetage, vissage) et des masses ajoutées pour réduire les vibrations : raidisseur, amortisseur, etc. Ils se sont principalement consacrés à décortiquer les phénomènes vibro-acoustiques entre un élément en rotation (roue dentelée) et une structure fixe (axe de transmission) qui constituent la pièce maîtresse d'une multitude de machines. Ils ont eu la surprise de constater que la structure raidie (destinée à amortir les vibrations et donc le bruit) contribuait parfois à élever l'intensité sonore. Ils ont découvert que cet effet contraire tenait aux fréquences de vibration. Et à la nature des matériaux.

On peut donc agir en modifiant des machines déjà en fonction mais, mieux encore, dès leur conception conseille M. Nicolas. Il cite en exemple le cas de la fabrication d'un broyeur de plastique et celui d'un échangeur d'air fabriqué par la compagnie Venmar sans coût additionnel contrairement aux palliatifs installés après la réalisation des machines.

Un avantage commercial

Voilà donc la voie ouverte pour agir de façon rigoureuse et rationnelle et non plus par tâtonnements pour modifier les engins mécaniques et pour concevoir des machines plus silencieuses. Les travailleurs de nombreux secteurs industriels vont pouvoir bénéficier de cette percée : textile, pâtes et papier, bois ouvré, métal, fabrication, plastique, scierie, embouteillage.

En outre, les travaux des chercheurs du GAUS devraient fournir aux manufacturiers d'équipements et de machines qui voudront s'en prévaloir, les bases scientifiques et technologiques pour prendre un peu d'avance sur leurs concurrents et lancer des appareils qui respectent l'environnement sonore.

Plus encore, les applications vont pouvoir s'étendre au-delà des secteurs de la machinerie industrielle soit aux véhicules de transport (trains, automobiles, avions) et aux appareils électro-ménagers. Ainsi, des travaux destinés à soulager des milliers de personnes exposés à des risques de surdité connaissent-ils des prolongements qui vont améliorer le confort sonore de millions de gens, vous, moi, nous : tout le monde. À moins que la profondeur du silence de la machine à laver ne vous fasse peur...

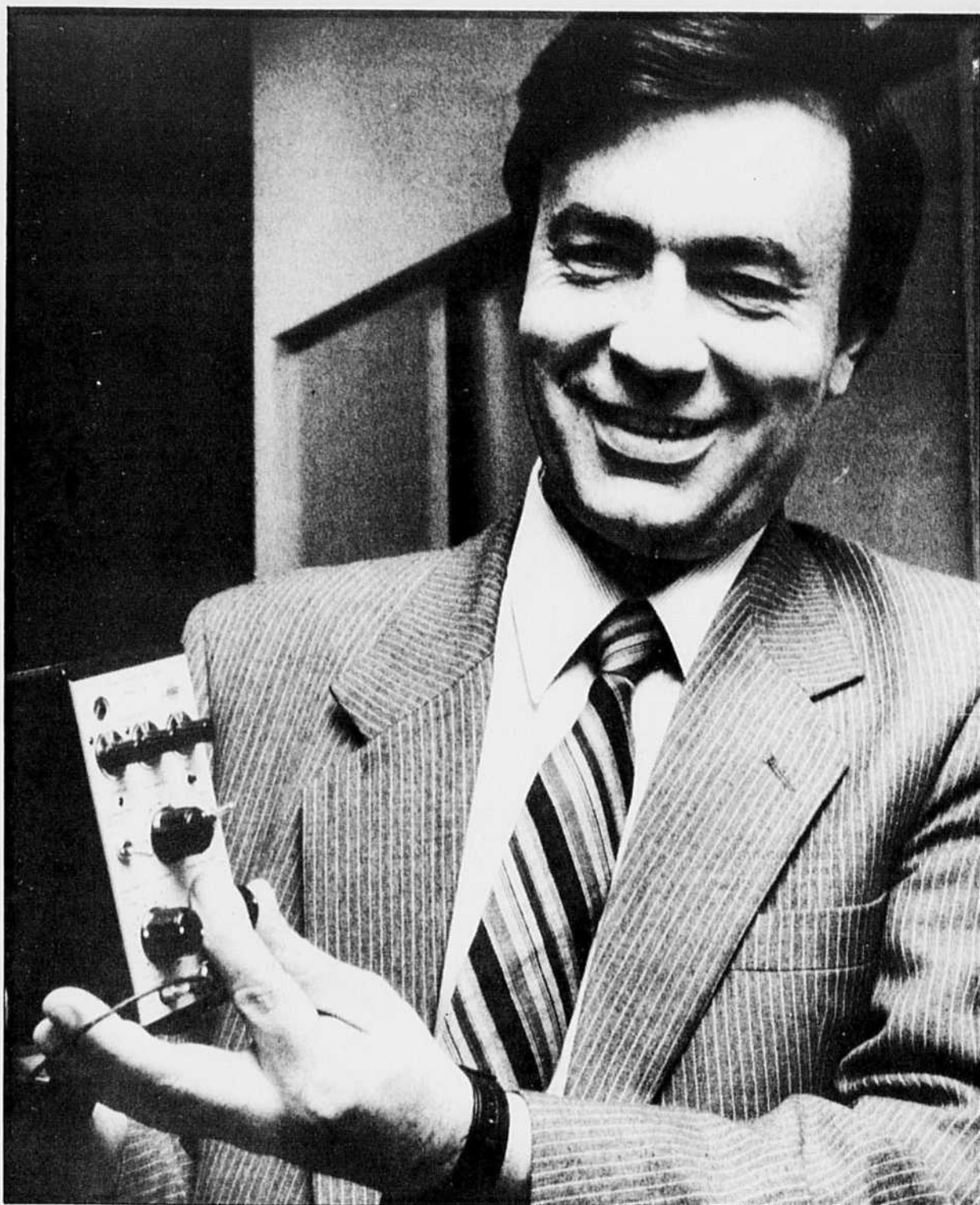


PHOTO JACQUES GRENIER

« On a tenté de bricoler des pièges à sons au lieu de s'attaquer au vrai problème », souligne Jean Nicolas

Uné belle élégance scientifique

Bernard Lévy

DANS LE bruit, c'est la pression sonore qui dérange le plus les gens. Malheureusement, un même procédé industriel produit une pression plus élevée dans un petit local que dans un grand. La pression n'est donc pas le paramètre le plus adéquat pour caractériser ou mesurer une source de bruit. Il vaut mieux recourir à l'intensité sonore, c'est-à-dire à la mesure du flux d'énergie sonore par unité de surface. Ce flux possède une direction et un sens de propagation. L'intensité permet, par conséquent, de localiser une source de bruit. De plus, elle peut être ef-

fectuée en présence de bruit provenant d'autres sources ; donc dans des conditions réelles d'activités industrielles. Le Groupe d'acoustique de l'Université de Sherbrooke dirigé par M. Jean Nicolas a mis au point une méthode d'identification des sources de bruit à partir de la mesure de l'intensité acoustique qui est le produit de la pression sonore et de la vitesse des particules d'air déplacées par suite de l'émission d'un son. Cette technique a été utilisée avec succès pour identifier les principales sources de bruit de l'industrie textile : ouvrason, battage, cardage, élargissement, peignage, bambrochage, filage à anneaux, filage à fibres libérées, bobinage et renvidage, ourdisage, en-collage et tissage.

SANTÉ

Épidémie explosive du sida en Thaïlande et dans toute l'Asie



L'importance de l'industrie du sexe en Thaïlande sert littéralement de catapulte à cette épidémie asiatique.

Isabelle Paré

LA PROPAGATION du virus du sida s'effectue à un tel rythme en Asie qu'en 1995, ce continent jusqu'ici épargné, comptera plus de personnes séropositives que l'ensemble des pays industrialisés.

C'est du moins l'opinion émise tout récemment par le Dr Jonathan M. Mann, ex-directeur du Programme mondial sur le SIDA de l'Organisation mondiale de la Santé (OMS), lors de son passage à Montréal.

« En Thaïlande, on prévoit que d'ici 1996, le nombre de cas de SIDA se sera multiplié par 500 par rapport au nombre de cas rapportés depuis 1987 », a soutenu le Dr Mann, aujourd'hui directeur de l'Institut international du SIDA de l'Université de Harvard.

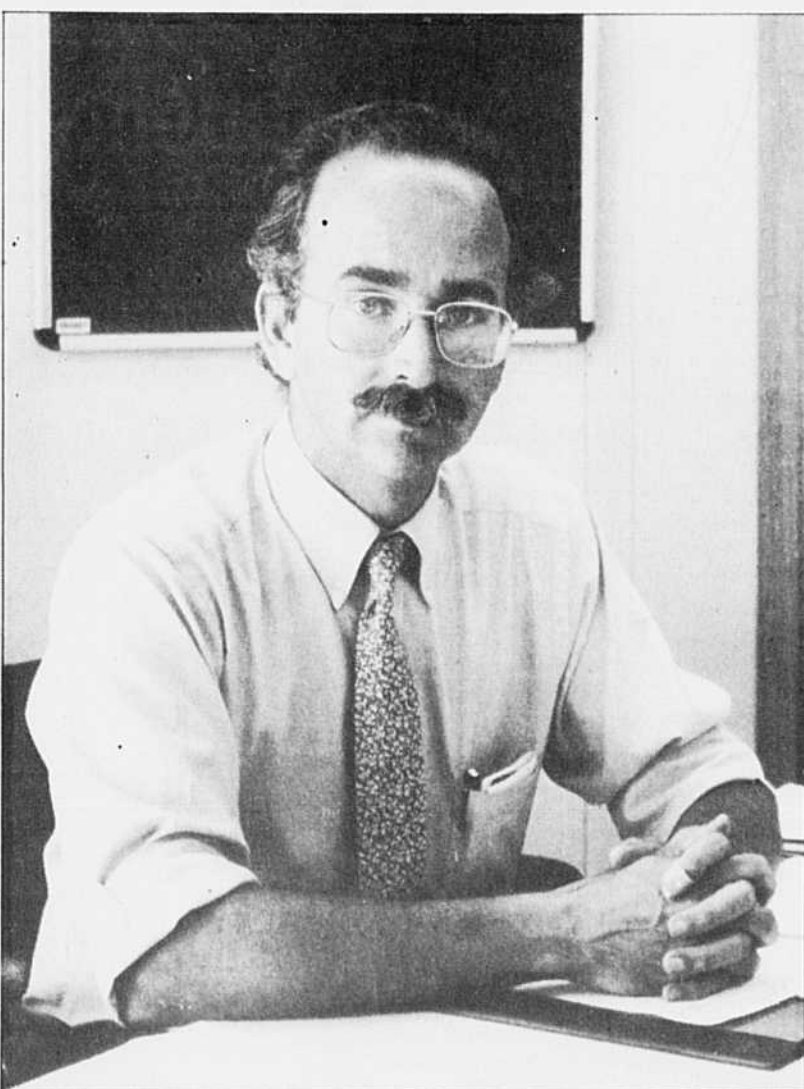
Si toute l'attention est actuellement rivée sur les ravages causés par le virus VIH en Afrique, c'est maintenant en Asie du Sud-Est, en Thaïlande et, de façon encore plus dramatique, en Inde que l'épidémie s'accroît le plus rapidement, a-t-il insisté.

La Thaïlande, dont les chiffres officiels ne faisaient état que de 106 cas de SIDA en date de juillet 1991, compterait en réalité jusqu'à 400 000 porteurs du virus. En 1987, moins de 1 % des consommateurs de drogues intraveineuses étaient infectés. L'an dernier, l'infection s'était étendue au tiers des adeptes des drogues injectables.

L'importance de l'industrie du sexe en Thaïlande, qui exploite environ 800 000 enfants et quelque 1,2 million d'adultes selon la *Child Foundation of Thailand*, sert littéralement de catapulte à cette épidémie asiatique.

Quoique illégale, la prostitution en Thaïlande est largement tolérée, étant donné le rôle de premier plan qu'elle joue dans l'économie et l'industrie touristique du pays. Même les chiffres les plus conservateurs évaluent qu'une femme sur 40, entre 13 et 29 ans, travaille pour les « commerces du sexe ».

Dans ce bassin de choix, le virus du sida se propage à un rythme effarant. Nulle en 1987, la proportion de prostituées infectées par le virus



Le Dr Jonathan M. Mann, ex-directeur du Programme mondial sur le sida.

VIH serait maintenant de 15 %, selon le ministère de la Santé thaïlandaise. Une enquête effectuée auprès des militaires de l'Armée établit quant à elle à 6 % le nombre des nouvelles recrues porteuses du virus.

Les estimations de l'OMS portent quant à elle à 25 sur 1000, le nombre de personnes séropositives au sein de la population âgée de 24 à 34 ans.

« Avec la même population et dans un laps de temps moins grand, l'épidémie 'Thaï' d'infections au VIH est maintenant dix fois plus importante

que celle de la Grande-Bretagne », a comparé le Dr Mann.

« L'expérience Thaïlandaise nous démontre que peu importe les sources de transmission : homosexuelle, par injection intra-veineuse ou hétérosexuelle, une épidémie explosive peut survenir partout où le virus est présent, mais surtout là où les comportements qui favorisent la transmission sont les plus communs et intenses », affirme-t-il.

En plus de l'épidémie 'Thaï', on s'inquiète aussi de l'avancée du virus

VIH en Inde, où la densité et la pauvreté de la population en font une véritable poudrière pour l'explosion d'une sous-épidémie.

Si seulement 65 cas officiels de sida étaient signalés en juillet 1991 en Inde, des taux d'infection par le HIV atteignant 10 % ont été observés chez les hommes fréquentant les cliniques de traitement des maladies vénériennes de Bombay, Vellore et Madras.

D'un problème marginal, le SIDA serait en passe de devenir une crise nationale sur la péninsule indienne, insiste le Dr Mann.

« Tous les rapports venant des grandes villes d'Inde laissent présager une épidémie d'infections au VIH s'étendant rapidement et qui serait déjà plus importante que l'épidémie thaïlandaise », évalue-t-il.

Les Philippines et l'Indonésie seront à leur tour happées par cette vague asiatique, de sorte que dès 1995, l'Asie comptera plus de personnes séropositives que tous les pays industrialisés réunis, craint l'ex-directeur du Programme mondial sur le sida.

Endémique en Afrique, le sida dans certains pays du continent noir, tel l'Ouganda, atteint jusqu'à 11 % de la population adulte. Aussi, selon l'OMS, des 10 millions de personnes séropositives dans le monde, pas moins de six millions vivent en Afrique.

L'Amérique du Nord, là où les premiers cas du syndrome d'immuno-déficience acquise ont été signalés, ne compte plus que 10 % des cas de sida rapportés dans le monde.

« Nous devons complètement repenser l'agenda mondial du sida. Même si le problème continuera de s'intensifier dans le monde industrialisé, la plus grande expansion du virus se produira dans les pays en développement », plaide le Dr Mann.

Dès l'an 2000, estime-t-il, plus de 90 % des nouveaux cas de sida pourraient survenir dans les pays en voie de développement.

Pour l'heure, les dernières projections de l'Organisation mondiale de la Santé estiment qu'au cours des années 90, dix millions d'adultes et cinq millions d'enfants contracteront le virus VIH, et que la moitié d'entre eux développeront la maladie mortelle d'ici l'an 2000.

LES ANNONCES CLASSEES 286-1200

INDEX DES REGROUPEMENTS DES RUBRIQUES

- 100-199 Immobilier — Résidentiel
- 200-299 Immobilier — Commercial
- 300-399 Marchandises diverses
- 400-499 Offres d'emploi
- 500-599 Services
- 600-699 Véhicules automobiles
- 900-999 Avis

LES ANNONCES CLASSEES DU DEVOIR

Du lundi au vendredi de 8h30 à 16h00

Pour placer, modifier ou annuler votre annonce, téléphonez avant 14h30 pour l'édition du lendemain.

Pour placer votre annonce par la poste: C.P. 6033, succ. Place d'Armes, Mtl, H2Y 3S6

NOUS ACCEPTONS



PAR TELEPHONE

286-1200

101 Propriétés à vendre

AHUNTSIC Cottage détaché, garage. Secteur tranquille 3 c.c. 1 1/2 b. s. s. fin. grand terrain 388-3561

AHUNTSIC bungalow, semi-dé, cachet ancien, stat. jardin, clôture, 2 pas du métro, poss. bureau prof. évaluation 129 000 \$ réduct au 121 500 \$. 389-5797

AHUNTSIC (Somerville), 369 000 \$, succession, 381-3064, 484-1737

AUTEUIL canadienne 13 pièces, garage, réduct 147 000 \$ 622-5614

BELOEIL Cottage 1984, 4 chambres, 3 s/bains, s'manger, foyer, garage, payé, piscine creusée, 159 500 \$ Pro. 464-6675

BOUCHERVILLE: 15 000 pi.ca., luxueux cottage 87, aire ouverte, possibilité tennis. Jacqueline St-Germain, St-Germain et Ass. Inc. 449-0714 981-7191

CARIGNAN Maison split-level, située sur la route 242, terrain commercial 18 248 pi.ca., demande 145 000 \$ 658-1037

CHERRIER Triplex à vendre (ou par échange), rénove, près Parc Lafontaine et métro Sherbrooke, 173-1263

DEUX-MONTAGNES

Const. 1990, 2 c.c., foyer, vaisselier encastré, quartier recherché. Manon, 337-3311 ou 381-9300

ILE-DES-SOEURS Verrières V. Superbe appartement de 1350 pi.ca. Vue sur fleuve et jardins. Pluiseurs extra-incluant 5 électroménagers, disponible immédiatement. Prix demandé 225 000 \$ 762-6562

LAPRAIRIE Luxueuse résidence, plusieurs extra dont: bain, tubouillon, éclairage halogène, bachelier, piscine creusée, etc. Cause maladie et transfert. Prix demandé: 260 000 \$ Sur rendez-vous seulement. Agents s'abstenir. 444-5995 entre 9h et midi et 21h à 22h30

LAVAL bord de l'eau, près golf, grand bungalow, foyer, 5 chambres, grand terrain avec parc continué. 249 000 \$. 339-3399

LAVALTRIE bungalow neuf, 2 c.c., possibilité d'un 3ème, garage, grand terrain, 125 000 \$ 1-586-1073

LORRAINE Dolt vendre, Bungalow 5 c.c., sol fini, garage, double, piscine, X40, sauna, tubouillon, Prix intermédiaire à l'évaluation. 621-4913

N.D.G. maison superbe de style tudor, 4 c.c., 2 s/bains, 1 s.d'eau, s/sol et insonorisé, terrain de 4750 pi.ca., 200 000 \$ Anna Karski, Royal LePage, 2-2335, 481-0241

NOUVEAU BORDEAUX Triplex tranquille, bien situé, excellent état, près 125 services, prix réduit. Pas d'agent. 324-1

OUTREMONT Place Cambrai, semi-dé, près écoles, collèges, U de M., plus sous-sol et loft semi fini, 2 s/bains, grand terrain, 341-7861 après 12h. Agents s'abstenir.

OUTREMONT cottage dét. pierre, murs frontaux, grand jardin, maison prestigieuse. 477-0459

OUTREMONT maison de ville, boul. Mont-Royal, 4 chambres à coucher, terrasse, terrasse privée, 2 places de garage, chauffage, 342-5401 ou 731-0777

ROSEMONT bungalow détaché, rénové, 3 c.c., solarium, terrain boisé, piscine, 196 000 \$ 729-7575

ST-FRANCOIS Laval, Split level, 3 c.c., 3 chambres, Raison, vente rapide, terrain, 112 000 \$ 665-7570

ST-HUBERT Split 1987, 2 chambres, garage, très bien situé, limite de Longueuil, près base militaire et des Halles Longueuil, 443-3969

ST-LAMBERT Cottage, 3 ch, 2 foyers, 2ème famille, grand jardin, Parc, Parc, 269 000 \$ 672-0418 après 12h. Agents s'abstenir.

103 Propriétés à l'extérieur de Montréal

NOTRE-DAME-DES-BOIS: canadienne 2 ans, semi-fini, terrain 50 acres, 60 000 \$ 819-886-2050

BORD LAC MEMPHREMOG ESTRIE: Choix de condos luxueux, meubles, piscine, tennis. A partir de 95 000 \$ à 300 000 \$ (819)843-8520

CANTONS DE L'EST Rives de Magog, site enchanteur, domaine superbe de 36 acres pour ceux qui raffolent de l'équitation. Manège pour chevaux, maison de style, piscine, barbecue, garage. 619-5842 ou 819-875-5842

LAC-BROME condo de prestige, face du lac, piscine, tennis, prix spécial, 127 500 \$ 679-0766, 1-243-4273

LANCASTER, ONT.

Bungalow 3 c.c., neuf, 45 min. Mtl, 114 900 \$, par. pro. (513) 347-7449

LAURENTIDES/ST-ANNE DES LACS 51 c.c., 3 ch, c., 1 1/2 s/bains, foyer, solarium, terrain boisé, 48 000 pi.ca., ruisseau, accès Lac Outremont, 179 000 \$ 224-4975, 224-8661

MONT ST-SAUVEUR condo 2 c.c., meubles, foyer, valeur 120 000 \$ 98 600 \$, Pauline Huot, 495-2230

ROUENNE DE ROUGE-MONT: Style canadien, piscine int., plus extra, Prix intéressant. 1-469-5112 ou 1-378-7328

MONTAUBAN Canadienne, 7 1/2 pièces, sous-sol non fini, plage, 4 min. d'Orford, 3 à 10 min. du Mont Olympia et golf, 130 000 \$ incluant mobilier. 843-4449, 1-563-1532

QUEBEC

Propriété 3 étages, 5 c.c., 3 1/2 b/s, planchers chêne, piscine, terrain paysager, 379 000 \$. Propriétaire 1-418-651-8693

ST-ADOLPHE D'HOWARD Lac St-Joseph, 4 chambres, 2 s/bains, meublé, foyer, pierre avec terrain bord de lac, 141-4195, 819-325-3549

ST-ANTOINE-DES-LAURENTIDES Maison de 3 chambres à coucher, 2 1/2 aménagés, en demi s/sol pour revenu supplémentaire. A vendre directement au propriétaire. Prix demandé 111 000 \$, Tel: 345-9678

ST-REMI (20 km St-Jovite) à vendre ou à louer, moderne, rénové, 4 c.c., 9/101 fin, 115 000 \$, 437-9754

ST-ROIS-RIVIERES 5 logements, 3 X 1/2, 2 X 3/2, briques, fenestration et couverture neuves, revenu annuel brut: 18 420 \$, 819-374-0482

103 Propriétés à l'extérieur de Montréal

AHUNTSIC bungalow, semi-dé, cachet ancien, stat. jardin, clôture, 2 pas du métro, poss. bureau prof. évaluation 129 000 \$ réduct au 121 500 \$. 389-5797

AHUNTSIC (Somerville), 369 000 \$, succession, 381-3064, 484-1737

AUTEUIL canadienne 13 pièces, garage, réduct 147 000 \$ 622-5614

BELOEIL Cottage 1984, 4 chambres, 3 s/bains, s'manger, foyer, garage, payé, piscine creusée, 159 500 \$ Pro. 464-6675

BOUCHERVILLE: 15 000 pi.ca., luxueux cottage 87, aire ouverte, possibilité tennis. Jacqueline St-Germain, St-Germain et Ass. Inc. 449-0714 981-7191

CARIGNAN Maison split-level, située sur la route 242, terrain commercial 18 248 pi.ca., demande 145 000 \$ 658-1037

CHERRIER Triplex à vendre (ou par échange), rénove, près Parc Lafontaine et métro Sherbrooke, 173-1263

DEUX-MONTAGNES

Const. 1990, 2 c.c., foyer, vaisselier encastré, quartier recherché. Manon, 337-3311 ou 381-9300

ILE-DES-SOEURS Verrières V. Superbe appartement de 1350 pi.ca. Vue sur fleuve et jardins. Pluiseurs extra-incluant 5 électroménagers, disponible immédiatement. Prix demandé 225 000 \$ 762-6562

LAPRAIRIE Luxueuse résidence, plusieurs extra dont: bain, tubouillon, éclairage halogène, bachelier, piscine creusée, etc. Cause maladie et transfert. Prix demandé: 260 000 \$ Sur rendez-vous seulement. Agents s'abstenir. 444-5995 entre 9h et midi et 21h à 22h30

LAVAL bord de l'eau, près golf, grand bungalow, foyer, 5 chambres, grand terrain avec parc continué. 249 000 \$. 339-3399

LAVALTRIE bungalow neuf, 2 c.c., possibilité d'un 3ème, garage, grand terrain, 125 000 \$ 1-586-1073

LORRAINE Dolt vendre, Bungalow 5 c.c., sol fini, garage, double, piscine, X40, sauna, tubouillon, Prix intermédiaire à l'évaluation. 621-4913

N.D.G. maison superbe de style tudor, 4 c.c., 2 s/bains, 1 s.d'eau, s/sol et insonorisé, terrain de 4750 pi.ca., 200 000 \$ Anna Karski, Royal LePage, 2-2335, 481-0241

NOUVEAU BORDEAUX Triplex tranquille, bien situé, excellent état, près 125 services, prix réduit. Pas d'agent. 324-1

OUTREMONT Place Cambrai, semi-dé, près écoles, collèges, U de M., plus sous-sol et loft semi fini, 2 s/bains, grand terrain, 341-7861 après 12h. Agents s'abstenir.

OUTREMONT cottage dét. pierre, murs frontaux, grand jardin, maison prestigieuse. 477-0459

OUTREMONT maison de ville, boul. Mont-Royal, 4 chambres à coucher, terrasse, terrasse privée, 2 places de garage, chauffage, 342-5401 ou 731-0777

ROSEMONT bungalow détaché, rénové, 3 c.c., solarium, terrain boisé, piscine, 196 000 \$ 729-7575

ST-FRANCOIS Laval, Split level, 3 c.c., 3 chambres, Raison, vente rapide, terrain, 112 000 \$ 665-7570

ST-HUBERT Split 1987, 2 chambres, garage, très bien situé, limite de Longueuil, près base militaire et des Halles Longueuil, 443-3969

ST-LAMBERT Cottage, 3 ch, 2 foyers, 2ème famille, grand jardin, Parc, Parc, 269 000 \$ 672-0418 après 12h. Agents s'abstenir.

103 Propriétés à l'extérieur de Montréal

NOTRE-DAME-DES-BOIS: canadienne 2 ans, semi-fini, terrain 50 acres, 60 000 \$ 819-886-2050

BORD LAC MEMPHREMOG ESTRIE: Choix de condos luxueux, meubles, piscine, tennis. A partir de 95 000 \$ à 300 000 \$ (819)843-8520

CANTONS DE L'EST Rives de Magog, site enchanteur, domaine superbe de 36 acres pour ceux qui raffolent de l'équitation. Manège pour chevaux, maison de style, piscine, barbecue, garage. 619-5842 ou 819-875-5842

LAC-BROME condo de prestige, face du lac, piscine, tennis, prix spécial, 127 500 \$ 679-0766, 1-243-4273

LANCASTER, ONT.

Bungalow 3 c.c., neuf, 45 min. Mtl, 114 900 \$, par. pro. (513) 347-7449

LAURENTIDES/ST-ANNE DES LACS 51 c.c., 3 ch, c., 1 1/2 s/bains, foyer, solarium, terrain boisé, 48 000 pi.ca., ruisseau, accès Lac Outremont, 179 000 \$ 224-4975, 224-8661

MONT ST-SAUVEUR condo 2 c.c., meubles, foyer, valeur 120 000 \$ 98 600 \$, Pauline Huot, 495-2230

ROUENNE DE ROUGE-MONT: Style canadien, piscine int., plus extra, Prix intéressant. 1-469-5112 ou 1-378-7328

MONTAUBAN Canadienne, 7 1/2 pièces, sous-sol non fini, plage, 4 min. d'Orford, 3 à 10 min. du Mont Olympia et golf, 130 000 \$ incluant mobilier. 843-4449, 1-563-1532

QUEBEC

Propriété 3 étages, 5 c.c., 3 1/2 b/s, planchers chêne, piscine, terrain paysager, 379 000 \$. Propriétaire 1-418-651-8693

ST-ADOLPHE D'HOWARD Lac St-Joseph, 4 chambres, 2 s/bains, meublé, foyer, pierre avec terrain bord de lac, 141-4195, 819-325-3549

ST-ANTOINE-DES-LAURENTIDES Maison de 3 chambres à coucher, 2 1/2 aménagés, en demi s/sol pour revenu supplémentaire. A vendre directement au propriétaire. Prix demandé 111 000 \$, Tel: 345-9678

ST-REMI (20 km St-Jovite) à vendre ou à louer, moderne, rénové, 4 c.c., 9/101 fin, 115 000 \$, 437-9754

ST-ROIS-RIVIERES 5 logements, 3 X 1/2, 2 X 3/2, briques, fenestration et couverture neuves, revenu annuel brut: 18 420 \$, 819-374-0482

122 Condos à vendre

Les Jardins d'Youville VIEUX-MONTRÉAL Condo 1 ch., 825 pi car. Foyer, garage. Très ensoleillé, paisible. 144 000 \$.

Vente directe du PROMOTEUR Tél.: 499-8565

03-10-91

ROSEMÈRE Bord de l'eau, le Ducharme, somptueuse résidence, grand luxe, 11 pièces, 4 salles de bain, garage double. Une visite vous convaincra!

CLAUDETTE MYRE MYRE & ASSOCIÉS INC. 437-2222

03-10-91

103 Propriétés à l'extérieur de Montréal

ROSEMÈRE Bord de l'eau, le Ducharme, somptueuse résidence, grand luxe, 11 pièces, 4 salles de bain, garage double. Une visite vous convaincra!

CLAUDETTE MYRE MYRE & ASSOCIÉS INC. 437-2222

03-10-91

103 Propriétés à l'extérieur de Montréal

ROSEMÈRE Bord de l'eau, le Ducharme, somptueuse résidence, grand luxe, 11 pièces, 4 salles de bain, garage double. Une visite vous convaincra!

CLAUDETTE MYRE MYRE & ASSOCIÉS INC. 437-2222

03-10-91

103 Propriétés à l'extérieur de Montréal

ROSEMÈRE Bord de l'eau, le Ducharme, somptueuse résidence, grand luxe, 11 pièces, 4 salles de bain, garage double. Une visite vous convaincra!

CLAUDETTE MYRE MYRE & ASSOCIÉS INC. 437-2222

03-10-91

103 Propriétés à l'extérieur de Montréal

ROSEMÈRE Bord de l'eau, le Ducharme, somptueuse résidence, grand luxe, 11 pièces, 4 salles de bain, garage double. Une visite vous convaincra!

CLAUDETTE MYRE MYRE & ASSOCIÉS INC. 437-2222

03-10-91

103 Propriétés à l'extérieur de Montréal

ROSEMÈRE Bord de l'eau, le Ducharme, somptueuse résidence, grand luxe, 11 pièces, 4 salles de bain, garage double. Une visite vous convaincra!

CLAUDETTE MYRE MYRE & ASSOCIÉS INC. 437-2222

03-10-91

103 Propriétés à l'extérieur de Montréal

ROSEMÈRE Bord de l'eau, le Ducharme, somptueuse résidence, grand luxe, 11 pièces, 4 salles de bain, garage double. Une visite vous convaincra!

CLAUDETTE MYRE MYRE & ASSOCIÉS INC. 437-2222

03-10-91

103 Propriétés à l'extérieur de Montréal

ROSEMÈRE Bord de l'eau, le Ducharme, somptueuse résidence, grand luxe, 11 pièces, 4 salles de bain, garage double. Une visite vous convaincra!

CLAUDETTE MYRE MYRE & ASSOCIÉS INC. 437-2222

03-10-91

103 Propriétés à l'extérieur de Montréal

ROSEMÈRE Bord de l'eau, le Ducharme, somptueuse résidence, grand luxe, 11 pièces, 4 salles de bain, garage double. Une visite vous convaincra!

CLAUDETTE MYRE MYRE & ASSOCIÉS INC. 437-2222

03-10-91

103 Propriétés à l'extérieur de Montréal

ROSEMÈRE Bord de l'eau, le Ducharme, somptueuse résidence, grand luxe, 11 pièces, 4 salles de bain, garage double. Une visite vous convaincra!

CLAUDETTE MYRE MYRE & ASSOCIÉS INC. 437-2222

03-10-91

103 Propriétés à l'extérieur de Montréal

ROSEMÈRE Bord de l'eau, le Ducharme, somptueuse résidence, grand luxe, 11 pièces, 4 salles de bain, garage double. Une visite vous convaincra!

CLAUDETTE MYRE MYRE & ASSOCIÉS INC. 437-2222

03-10-91

103 Propriétés à l'extérieur de Montréal

ROSEMÈRE Bord de l'eau, le Ducharme, somptueuse résidence, grand luxe, 11 pièces, 4 salles de bain, garage double. Une visite vous convaincra!

CLAUDETTE MYRE MYRE & ASSOCIÉS INC. 437-2222

03-10-91

103 Propriétés à l'extérieur de Montréal

ROSEMÈRE Bord de l'eau, le Ducharme, somptueuse résidence, grand luxe, 11 pièces, 4 salles de bain, garage double. Une visite vous convaincra!

CLAUDETTE MYRE MYRE & ASSOCIÉS INC. 437-2222

141 Maisons de campagne à vendre

ESTRIE, bord de l'eau, maison centenaire 8 pces, ou à louer. 819-826-3016, 819-826-5748

ESTRIE, SAWYERVILLE, maison 1860, entièrement rénover, site privilégié, solaire passif, verrière, garage attenant, 2 s/bains, plantations, 2 acres, 119 000 \$, 819-889-2587

145 Terres, fermes à vendre

PRÉS STE-JACINTE 240 arpents drainés, 2 maisons. Porcherie de 500 porcs, 4 silos, cap. 550 tonnes. (514)798-2450

REGION ST-JEAN-SUR-RICHÉLIEU, terre 76 arpents dont 60 boisés, grande maison divisée en 2 logs, garage 24 X 24 avec ou sans 4 séries 26 X 100 en culture biologique, 30 min du pont Champlain, 1-291-5345

TERRE À BOIS: avec érablière, 150 acres + lac, ruisseau, Poss. construction, 1-469-5112 ou 1-378-7328

WEEDON, ferme 247 acres, grange, étable, grande maison, 10 pièces, 4 c.c., 2 s/bains, bâtiments neufs, vue panoramique. 1-819-877-2484

149 Terrains à vendre

A 10 MIN. de Montréal, nouveau projet, domaine de 110 terrains de 32 000 pi.ca. et

TELEVISION / chronique

Un show de gazon

Hugo Léger

LE VIEUX SAGE Jacques Languirand a maintenant de la compagnie sur les ondes néo-spirituelles de Radio-Canada. Belle jeune femme aux joues roses et à l'oeil candide, Paule Lebrun anime l'émission *Éveil* (le dimanche, à 16 h) qui, d'entrée de jeu, annonce ses couleurs (pastels) : porter « un regard sympathique et ouvert sur la prolifération de nouvelles techniques de démarche intérieure ». Le message bien reçu, on savait désormais le Nouvel Âge entre bonnes mains. On ne peut d'ailleurs pas accuser la volontaire vestale de fausse représentation : pour sympa, *Éveil* l'est, jusqu'à l'abandon.

Dans la première émission, Vladimir Stevanovitch, maître belge de Tai chi, séduisant dans son kimono noir, articulé dans son propos, a su occuper du geste et de la parole tout l'écran. Démonstration à l'appui, il souhaitait que « la main cesse d'être un outil et devienne un instrument de perception ». Et parbleu, nous ne sommes pas tombés dans la manipulation. Une semaine plus tard, Louise McComber, une infirmière douée du don de guérison, formée chez les guérisseurs philippins (hum !), a raconté comment son cancer s'est envolé suite à sa visite chez un rebouteur : « La première journée où vous verrez trois fois le chiffre 12, votre guérison va commencer », lui a-t-il dit. Double hum ! Et c'est passé

comme dans du beurre. Troisième émission : Jack Rains, un psychologue zen, nous a expliqué pourquoi il demandait à ses étudiants de répondre à la question Qui suis-je ? Quatre jours durant. C'est, paraît-il, comme peler l'oignon de vos identités superficielles, et ça fait aussi pleurer, je crois.

Chaque fois, on aurait aimé voir le déroulement de la séance de thérapie, s'élever au-dessus de la voix du maître, même si, je sais, plus haut, ça peut donner le mal de l'ère (du Verseau). En lieu et place, les témoignages d'élèves, éternellement béats et reconnaissants, à qui l'on a offert « quelque chose d'immense ». D'une émission à l'autre, donc, la technique change, mais le discours, comme la forme, reste le même : accepter l'irrationnel, se libérer du mental, écouter son corps. Aussi prévisible que le décor et les prises de vue.

Après le show de chaises, le show de gazon ! Prêts à être récoltés, tous les invités ont philosophé, bien plantés dans le vert tendre. Les longs plans « créato-émotifs » m'ont rappelé la fin des émissions à certains postes, l'hymne national en moins. On ne nous épargne ni les papillons, ni les champs de blé, ni les cascades d'eau, toutes choses éminemment machoïlées dans la symbolique Nouvel Âge.

Mais il y a pire que ces images de calendrier : *Éveil* dégage une odeur de sainteté. Le parti-pris est agaçant, l'animatrice et le propos par trop conciliants. Jamais une

once d'incrédulité, un brin de remise en question. Aucune télévangélisation matriquée ici, juste un missionnariat cool et tendrement racoleur qui flatte l'ego d'une génération revenue de toutes les guerres.

C'est toujours inquiétant de voir l'information mise au service d'une idéologie : comme si l'ami Simon Durivage faisait son acte de foi fédéraliste avant d'interviewer Brian Mulroney. Faut-il être plus accommodant parce que cela concerne une démarche spirituelle individuelle ? C'est une chose de défendre une idée, aussi personnelle soit-elle, et c'en est une autre d'accepter d'en débattre. *Éveil* nous prend pour des disciples en puissance.

De fait, en fréquentant cette émission, j'ai eu l'impression de me payer une visite chez la voyante : il vaut mieux y croire, sous peine de ne pas en avoir pour son argent ou de faire carrément foirer la séance. Faites-vous confiance, ça ira mieux, beaucoup mieux. Mais la confiance, ça se gagne. Cette absence de distance critique oblige le téléspectateur à faire lui-même le boulot. Et l'ironie guette. Le Nouvel Âge ne souffre pas le scepticisme, et l'objectivité y est vu comme un bobo de la pensée occidentale : il faut s'abandonner, pieds, mains et nombrils liés.

Les beaux sentiments ne font pas les meilleures émissions de télévision. Et Radio-Canada, contrairement à ce que voudrait trop

souvent nous faire avaler le Nouvel Âge, ne réussit pas de petits miracles à tout coup.

Les épiciers sont fatigués

Lors de la dernière livraison dominicale de *Scully rencontre*, le pharmacien millionnaire Jean Coutu, partisan du libéralisme à visage humain (et familial), s'il a réussi un aimable tour de piste, n'avait rien de bien consistant à nous mettre sous la dent. Même que ce soir-là, la chasse aux poncifs était ouverte : « Il ne faut pas devenir esclave de l'argent » (facile à dire quand on en a) ; « Nous devons nous tourner vers l'excellence » (difficile de contredire) ; « On est des enfants gâtés, on vit dans un pays riche » (plus paternaliste, tu te fais jésuite) et bien sûr, le couplet fédéraliste : « Jamais on ne parle de l'avantage du Canada, des deux sociétés ». Comme sur les étalages des grandes surfaces, tout était bien rangé, chaque chose à sa place, on savait où trouver les calmants, les petits pois et le rince-bouche. Une vraie pensée à rayons.

Ce n'est pas parce qu'un homme d'affaires roule carrosse à la tête d'un empire qu'il a automatiquement une réflexion sociale, voire même économique, utile à l'avancement des idées et de l'humanité. Comme si la couleur des dollars conférerait plus de poids aux mots. Souvent, l'aura des entrepreneurs est plaquée or. Si on gratte un peu, il ne reste qu'un alliage de conservatisme et de gros bon sens.

NOS CHOIX TÉLÉ

Enjeux

Il n'y a pas que les élèves qui décrochent. Les profs aussi. Surtout au secondaire. Et le phénomène va grandissant. L'équipe de journalistes d'*Enjeux* semble dangereusement en forme, ça promet. (R-C, 21 h)

Consommation

Petit magazine sans prétention. De tout pour tous les goûts, comme dans un catalogue de Distribution aux consommateurs : l'achat d'un divan, le choix d'un cerf-volant, le homard, etc. Heureusement, les chroniqueurs ont du bagout. (R-Q, 20 h)

Great Performances

Stars de la musique noire américaine et danseurs émérites, M.C. Hammer, Paula Abdul, Michael et Janet Jackson ont fait bouger et se déhancher le clip. D'où tirent-ils leur inspiration ? De là même où ils viennent, de la rue. (PBS, 20 h)

Hugo Léger

AVIS PUBLICS

CANADA, PROVINCE DE QUÉBEC, DISTRICT DE MONTRÉAL, COUR DU QUÉBEC, NO. 500-02-00990-905, ISABELLE LEVESQUE ET AL. DEMANDERESSE, vs. LINDA LACROIX, défenderesse. Le 10 octobre 1991 à 10h00 de l'avant-midi au domicile de la défenderesse, au no 225, St-Mathieu #100 en la cité et district de Laval, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de la défenderesse, saisis en cette cause, consistant en : 1 mot de marque Honda Scooter Elite 1985 n/s KFD08SF004507 et acc. Conditions : ARGENT COMPANT ET OU CHEQUE VISE. Information : GUY GAUCHER, huissier, (514) 461-3340 MAURICE GAUCHER & ASS. HUISSIERS, 1505, Place de l'Hôtel-Montreal, St-Bruno, Qc, J3V 5Y6 Montréal, le 30 septembre 1991.

Province de Québec, District de Montréal, COUR DU QUÉBEC, NO. 500-02-00990-905, ISABELLE LEVESQUE ET AL. DEMANDERESSE, vs. LINDA LACROIX, défenderesse. Le 10 octobre 1991 à 10h00 de l'avant-midi au domicile de la défenderesse, au no 225, St-Mathieu #100 en la cité et district de Laval, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de la défenderesse, saisis en cette cause, consistant en : 1 mot de marque Honda Scooter Elite 1985 n/s KFD08SF004507 et acc. Conditions : ARGENT COMPANT ET OU CHEQUE VISE. Information : GUY GAUCHER, huissier, (514) 461-3340 MAURICE GAUCHER & ASS. HUISSIERS, 1505, Place de l'Hôtel-Montreal, St-Bruno, Qc, J3V 5Y6 Montréal, le 30 septembre 1991.

Province de Québec, District de Montréal, COUR DU QUÉBEC, NO. 500-02-00990-905, ISABELLE LEVESQUE ET AL. DEMANDERESSE, vs. LINDA LACROIX, défenderesse. Le 10 octobre 1991 à 10h00 de l'avant-midi au domicile de la défenderesse, au no 225, St-Mathieu #100 en la cité et district de Laval, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de la défenderesse, saisis en cette cause, consistant en : 1 mot de marque Honda Scooter Elite 1985 n/s KFD08SF004507 et acc. Conditions : ARGENT COMPANT ET OU CHEQUE VISE. Information : GUY GAUCHER, huissier, (514) 461-3340 MAURICE GAUCHER & ASS. HUISSIERS, 1505, Place de l'Hôtel-Montreal, St-Bruno, Qc, J3V 5Y6 Montréal, le 30 septembre 1991.

CANADA, PROVINCE DE QUÉBEC, DISTRICT DE MONTRÉAL, COUR DU QUÉBEC, NO. 500-02-00990-905, ISABELLE LEVESQUE ET AL. DEMANDERESSE, vs. LINDA LACROIX, défenderesse. Le 10 octobre 1991 à 10h00 de l'avant-midi au domicile de la défenderesse, au no 225, St-Mathieu #100 en la cité et district de Laval, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de la défenderesse, saisis en cette cause, consistant en : 1 mot de marque Honda Scooter Elite 1985 n/s KFD08SF004507 et acc. Conditions : ARGENT COMPANT ET OU CHEQUE VISE. Information : GUY GAUCHER, huissier, (514) 461-3340 MAURICE GAUCHER & ASS. HUISSIERS, 1505, Place de l'Hôtel-Montreal, St-Bruno, Qc, J3V 5Y6 Montréal, le 30 septembre 1991.

CANADA, PROVINCE DE QUÉBEC, DISTRICT DE MONTRÉAL, COUR DU QUÉBEC, NO. 500-02-00990-905, ISABELLE LEVESQUE ET AL. DEMANDERESSE, vs. LINDA LACROIX, défenderesse. Le 10 octobre 1991 à 10h00 de l'avant-midi au domicile de la défenderesse, au no 225, St-Mathieu #100 en la cité et district de Laval, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de la défenderesse, saisis en cette cause, consistant en : 1 mot de marque Honda Scooter Elite 1985 n/s KFD08SF004507 et acc. Conditions : ARGENT COMPANT ET OU CHEQUE VISE. Information : GUY GAUCHER, huissier, (514) 461-3340 MAURICE GAUCHER & ASS. HUISSIERS, 1505, Place de l'Hôtel-Montreal, St-Bruno, Qc, J3V 5Y6 Montréal, le 30 septembre 1991.

CANADA, PROVINCE DE QUÉBEC, DISTRICT DE MONTRÉAL, COUR DU QUÉBEC, NO. 500-02-00990-905, ISABELLE LEVESQUE ET AL. DEMANDERESSE, vs. LINDA LACROIX, défenderesse. Le 10 octobre 1991 à 10h00 de l'avant-midi au domicile de la défenderesse, au no 225, St-Mathieu #100 en la cité et district de Laval, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de la défenderesse, saisis en cette cause, consistant en : 1 mot de marque Honda Scooter Elite 1985 n/s KFD08SF004507 et acc. Conditions : ARGENT COMPANT ET OU CHEQUE VISE. Information : GUY GAUCHER, huissier, (514) 461-3340 MAURICE GAUCHER & ASS. HUISSIERS, 1505, Place de l'Hôtel-Montreal, St-Bruno, Qc, J3V 5Y6 Montréal, le 30 septembre 1991.

CANADA, PROVINCE DE QUÉBEC, DISTRICT DE MONTRÉAL, COUR DU QUÉBEC, NO. 500-02-00990-905, ISABELLE LEVESQUE ET AL. DEMANDERESSE, vs. LINDA LACROIX, défenderesse. Le 10 octobre 1991 à 10h00 de l'avant-midi au domicile de la défenderesse, au no 225, St-Mathieu #100 en la cité et district de Laval, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de la défenderesse, saisis en cette cause, consistant en : 1 mot de marque Honda Scooter Elite 1985 n/s KFD08SF004507 et acc. Conditions : ARGENT COMPANT ET OU CHEQUE VISE. Information : GUY GAUCHER, huissier, (514) 461-3340 MAURICE GAUCHER & ASS. HUISSIERS, 1505, Place de l'Hôtel-Montreal, St-Bruno, Qc, J3V 5Y6 Montréal, le 30 septembre 1991.

CANADA, PROVINCE DE QUÉBEC, DISTRICT DE MONTRÉAL, COUR DU QUÉBEC, NO. 500-02-00990-905, ISABELLE LEVESQUE ET AL. DEMANDERESSE, vs. LINDA LACROIX, défenderesse. Le 10 octobre 1991 à 10h00 de l'avant-midi au domicile de la défenderesse, au no 225, St-Mathieu #100 en la cité et district de Laval, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de la défenderesse, saisis en cette cause, consistant en : 1 mot de marque Honda Scooter Elite 1985 n/s KFD08SF004507 et acc. Conditions : ARGENT COMPANT ET OU CHEQUE VISE. Information : GUY GAUCHER, huissier, (514) 461-3340 MAURICE GAUCHER & ASS. HUISSIERS, 1505, Place de l'Hôtel-Montreal, St-Bruno, Qc, J3V 5Y6 Montréal, le 30 septembre 1991.

Province de Québec, District de Montréal, COUR DU QUÉBEC, NO. 500-02-00990-905, ISABELLE LEVESQUE ET AL. DEMANDERESSE, vs. LINDA LACROIX, défenderesse. Le 10 octobre 1991 à 10h00 de l'avant-midi au domicile de la défenderesse, au no 225, St-Mathieu #100 en la cité et district de Laval, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de la défenderesse, saisis en cette cause, consistant en : 1 mot de marque Honda Scooter Elite 1985 n/s KFD08SF004507 et acc. Conditions : ARGENT COMPANT ET OU CHEQUE VISE. Information : GUY GAUCHER, huissier, (514) 461-3340 MAURICE GAUCHER & ASS. HUISSIERS, 1505, Place de l'Hôtel-Montreal, St-Bruno, Qc, J3V 5Y6 Montréal, le 30 septembre 1991.

CANADA, PROVINCE DE QUÉBEC, DISTRICT DE MONTRÉAL, COUR DU QUÉBEC, NO. 500-12-199032-917, COUR SUPÉRIEURE, PRÉSENT, PROTONOTAIRE ADJOINT, JEAN-PAUL RATTE, Partie demanderesse, THERÈSE FUGÈRE, Partie défenderesse. ORDRE est donné à THERÈSE FUGÈRE de comparaître au greffe de cette cour situé au Palais de Justice de Montréal, situé au 1, Rue Notre-Dame Est, Montréal dit district, salle 1.100, dans les trente (30) jours de la date de la publication du présent avis dans le journal LE DEVOIR. Une copie de la déclaration en divorce a été remise au greffe à l'intention de THERÈSE FUGÈRE. Lieu: Montréal. Date: 24 septembre 1991. MARIE-HELENE BELISLE, P.A.

CANADA, PROVINCE DE QUÉBEC, DISTRICT DE MONTRÉAL, COUR DU QUÉBEC, NO. 500-12-199032-917, COUR SUPÉRIEURE, PRÉSENT, PROTONOTAIRE ADJOINT, JEAN-PAUL RATTE, Partie demanderesse, THERÈSE FUGÈRE, Partie défenderesse. ORDRE est donné à THERÈSE FUGÈRE de comparaître au greffe de cette cour situé au Palais de Justice de Montréal, situé au 1, Rue Notre-Dame Est, Montréal dit district, salle 1.100, dans les trente (30) jours de la date de la publication du présent avis dans le journal LE DEVOIR. Une copie de la déclaration en divorce a été remise au greffe à l'intention de THERÈSE FUGÈRE. Lieu: Montréal. Date: 24 septembre 1991. MARIE-HELENE BELISLE, P.A.

CANADA, PROVINCE DE QUÉBEC, DISTRICT DE MONTRÉAL, COUR DU QUÉBEC, NO. 500-12-199032-917, COUR SUPÉRIEURE, PRÉSENT, PROTONOTAIRE ADJOINT, JEAN-PAUL RATTE, Partie demanderesse, THERÈSE FUGÈRE, Partie défenderesse. ORDRE est donné à THERÈSE FUGÈRE de comparaître au greffe de cette cour situé au Palais de Justice de Montréal, situé au 1, Rue Notre-Dame Est, Montréal dit district, salle 1.100, dans les trente (30) jours de la date de la publication du présent avis dans le journal LE DEVOIR. Une copie de la déclaration en divorce a été remise au greffe à l'intention de THERÈSE FUGÈRE. Lieu: Montréal. Date: 24 septembre 1991. MARIE-HELENE BELISLE, P.A.

CANADA, PROVINCE DE QUÉBEC, DISTRICT DE MONTRÉAL, COUR DU QUÉBEC, NO. 500-12-199032-917, COUR SUPÉRIEURE, PRÉSENT, PROTONOTAIRE ADJOINT, JEAN-PAUL RATTE, Partie demanderesse, THERÈSE FUGÈRE, Partie défenderesse. ORDRE est donné à THERÈSE FUGÈRE de comparaître au greffe de cette cour situé au Palais de Justice de Montréal, situé au 1, Rue Notre-Dame Est, Montréal dit district, salle 1.100, dans les trente (30) jours de la date de la publication du présent avis dans le journal LE DEVOIR. Une copie de la déclaration en divorce a été remise au greffe à l'intention de THERÈSE FUGÈRE. Lieu: Montréal. Date: 24 septembre 1991. MARIE-HELENE BELISLE, P.A.

CANADA, PROVINCE DE QUÉBEC, DISTRICT DE MONTRÉAL, COUR DU QUÉBEC, NO. 500-12-199032-917, COUR SUPÉRIEURE, PRÉSENT, PROTONOTAIRE ADJOINT, JEAN-PAUL RATTE, Partie demanderesse, THERÈSE FUGÈRE, Partie défenderesse. ORDRE est donné à THERÈSE FUGÈRE de comparaître au greffe de cette cour situé au Palais de Justice de Montréal, situé au 1, Rue Notre-Dame Est, Montréal dit district, salle 1.100, dans les trente (30) jours de la date de la publication du présent avis dans le journal LE DEVOIR. Une copie de la déclaration en divorce a été remise au greffe à l'intention de THERÈSE FUGÈRE. Lieu: Montréal. Date: 24 septembre 1991. MARIE-HELENE BELISLE, P.A.

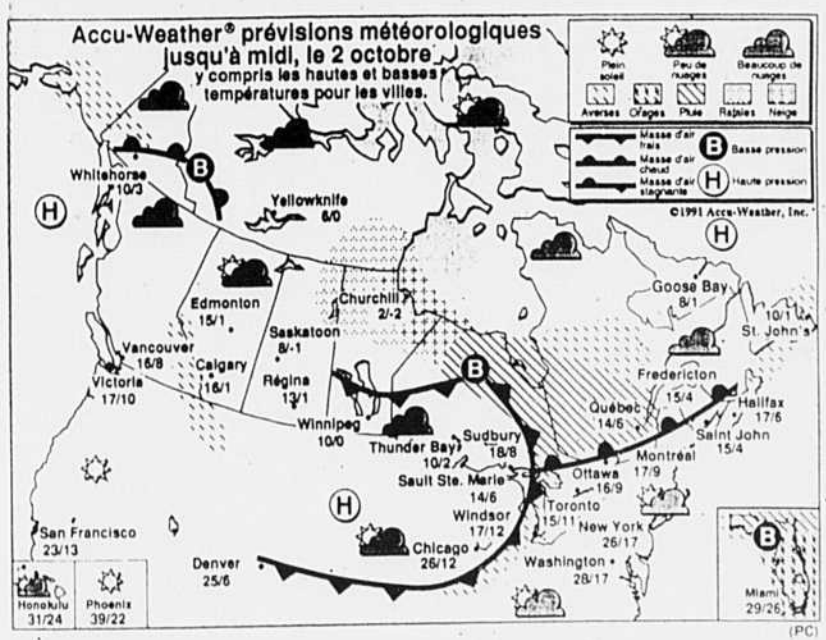
CANADA, PROVINCE DE QUÉBEC, DISTRICT DE MONTRÉAL, COUR DU QUÉBEC, NO. 500-12-199032-917, COUR SUPÉRIEURE, PRÉSENT, PROTONOTAIRE ADJOINT, JEAN-PAUL RATTE, Partie demanderesse, THERÈSE FUGÈRE, Partie défenderesse. ORDRE est donné à THERÈSE FUGÈRE de comparaître au greffe de cette cour situé au Palais de Justice de Montréal, situé au 1, Rue Notre-Dame Est, Montréal dit district, salle 1.100, dans les trente (30) jours de la date de la publication du présent avis dans le journal LE DEVOIR. Une copie de la déclaration en divorce a été remise au greffe à l'intention de THERÈSE FUGÈRE. Lieu: Montréal. Date: 24 septembre 1991. MARIE-HELENE BELISLE, P.A.

CANADA, PROVINCE DE QUÉBEC, DISTRICT DE MONTRÉAL, COUR DU QUÉBEC, NO. 500-12-199032-917, COUR SUPÉRIEURE, PRÉSENT, PROTONOTAIRE ADJOINT, JEAN-PAUL RATTE, Partie demanderesse, THERÈSE FUGÈRE, Partie défenderesse. ORDRE est donné à THERÈSE FUGÈRE de comparaître au greffe de cette cour situé au Palais de Justice de Montréal, situé au 1, Rue Notre-Dame Est, Montréal dit district, salle 1.100, dans les trente (30) jours de la date de la publication du présent avis dans le journal LE DEVOIR. Une copie de la déclaration en divorce a été remise au greffe à l'intention de THERÈSE FUGÈRE. Lieu: Montréal. Date: 24 septembre 1991. MARIE-HELENE BELISLE, P.A.

CANADA, PROVINCE DE QUÉBEC, DISTRICT DE MONTRÉAL, COUR DU QUÉBEC, NO. 500-12-199032-917, COUR SUPÉRIEURE, PRÉSENT, PROTONOTAIRE ADJOINT, JEAN-PAUL RATTE, Partie demanderesse, THERÈSE FUGÈRE, Partie défenderesse. ORDRE est donné à THERÈSE FUGÈRE de comparaître au greffe de cette cour situé au Palais de Justice de Montréal, situé au 1, Rue Notre-Dame Est, Montréal dit district, salle 1.100, dans les trente (30) jours de la date de la publication du présent avis dans le journal LE DEVOIR. Une copie de la déclaration en divorce a été remise au greffe à l'intention de THERÈSE FUGÈRE. Lieu: Montréal. Date: 24 septembre 1991. MARIE-HELENE BELISLE, P.A.

CANADA, PROVINCE DE QUÉBEC, DISTRICT DE MONTRÉAL, COUR DU QUÉBEC, NO. 500-12-199032-917, COUR SUPÉRIEURE, PRÉSENT, PROTONOTAIRE ADJOINT, JEAN-PAUL RATTE, Partie demanderesse, THERÈSE FUGÈRE, Partie défenderesse. ORDRE est donné à THERÈSE FUGÈRE de comparaître au greffe de cette cour situé au Palais de Justice de Montréal, situé au 1, Rue Notre-Dame Est, Montréal dit district, salle 1.100, dans les trente (30) jours de la date de la publication du présent avis dans le journal LE DEVOIR. Une copie de la déclaration en divorce a été remise au greffe à l'intention de THERÈSE FUGÈRE. Lieu: Montréal. Date: 24 septembre 1991. MARIE-HELENE BELISLE, P.A.

LA METEO



Situation générale: Une nouvelle dépression venant du Manitoba arrive sur le moyen nord du Québec et apporte encore de la pluie ou des averse sur toutes ces régions.

Comme mardi l'amélioration des conditions, une fois le système passé, sera plutôt timide avec du temps généralement nuageux mais sans précipitations importantes.

Quant aux températures, elles demeureront près des moyennes de saison pour les prochains jours.

MONTREAL

Nuageux avec averse dispersées. Max.: 18. Min.: 12. Vents modérés. Probabilité de précipitations: 40 %. Jeudi: nuageux avec averse. LEVER DU SOLEIL 6 h 53 COUCHER 18 h 33

QUEBEC

Régions d'Abitibi: Pluie passagère prenant fin, tard en matinée. Éclaircies par après-midi. Max.: 14. Min.: 8. Vents modérés. Probabilité de précipitations: 80 %. Jeudi: ensoleillé en matinée. Nébuloité partielle en après-midi.

Reservoirs Cabonga et Gouin: Nuageux avec pluie passagère prenant fin en après-midi. Max.: 13. Min.: 6. Vents modérés. Probabilité de précipitations: 80 %. Jeudi: nébuloité partielle.

Témiscamungue, Pontiac, Gatineau et Lièvre: Nuageux avec quelques averse prenant fin en après-midi. Max.: 16. Min.: 9. Vents modérés. Probabilité de précipitations: 60 %. Jeudi: éclaircies. Quelques averse en après-midi.

Laurentides: Nuageux avec quelques averse. Max.: 15. Min.: 8. Vents modérés. Probabilité de précipitations: 70 %. Jeudi: nuageux avec éclaircies. Quelques

AVIS PUBLIC

ORDRE est donné à ALEXANDRE POPPY VINEBERG, représenté par MICHELE SARA FRENKEL, agissant en sa qualité de tutrice, demeurant au numéro 11 rue Ports-mouth, à Pointe-Claire, province de Québec, H9R 5T3, et SIMONE FRENKEL, subrogée-tutrice, demeurant au numéro 11 rue Ports-mouth, à Pointe-Claire, province de Québec, H9R 5T3, héritière dans la succession de son père, RONALD DAVID VINEBERG, en son vivant, domicilié au numéro 3475 rue Mountain, appartement numéro 302, en la ville de Montréal où il est décédé, le 15 août 1990, sans avoir fait de testament, à accepter la succession dudit RONALD DAVID VINEBERG sous bénéfice d'inventaire, aux termes d'un acte reçu devant Me Denise Duquette, notaire (4935, rue Beaudin Est, Suite 303, Montréal, Québec, H1T 1V1), date le vingt-sept août mil neuf cent quatre-vingt-onze (1991) et enregistré au bureau de la division d'enregistrement de Montréal sous le numéro 4424920. Un inventaire des biens du défunt a été fait devant le Notaire Denise Duquette et peut être consulté à ses bureaux, à l'adresse mentionnée ci-dessus. Après deux (2) mois du présent avis, les bénéficiaires paieront les créanciers à mesure qu'ils se présenteront, conformément à la Loi. Donne à Montréal, ce trois septembre mil neuf cent quatre-vingt-onze (1991). Denise Duquette, Notaire et procureur.

AVIS PUBLIC

ORDRE est donné à ALEXANDRE POPPY VINEBERG, représenté par MICHELE SARA FRENKEL, agissant en sa qualité de tutrice, demeurant au numéro 11 rue Ports-mouth, à Pointe-Claire, province de Québec, H9R 5T3, et SIMONE FRENKEL, subrogée-tutrice, demeurant au numéro 11 rue Ports-mouth, à Pointe-Claire, province de Québec, H9R 5T3, héritière dans la succession de son père, RONALD DAVID VINEBERG, en son vivant, domicilié au numéro 3475 rue Mountain, appartement numéro 302, en la ville de Montréal où il est décédé, le 15 août 1990, sans avoir fait de testament, à accepter la succession dudit RONALD DAVID VINEBERG sous bénéfice d'inventaire, aux termes d'un acte reçu devant Me Denise Duquette, notaire (4935, rue Beaudin Est, Suite 303, Montréal, Québec, H1T 1V1), date le vingt-sept août mil neuf cent quatre-vingt-onze (1991) et enregistré au bureau de la division d'enregistrement de Montréal sous le numéro 4424920. Un inventaire des biens du défunt a été fait devant le Notaire Denise Duquette et peut être consulté à ses bureaux, à l'adresse mentionnée ci-dessus. Après deux (2) mois du présent avis, les bénéficiaires paieront les créanciers à mesure qu'ils se présenteront, conformément à la Loi. Donne à Montréal, ce trois septembre mil neuf cent quatre-vingt-onze (1991). Denise Duquette, Notaire et procureur.

AVIS PUBLIC

ORDRE est donné à ALEXANDRE POPPY VINEBERG, représenté par MICHELE SARA FRENKEL, agissant en sa qualité de tutrice, demeurant au numéro 11 rue Ports-mouth, à Pointe-Claire, province de Québec, H9R 5T3, et SIMONE FRENKEL, subrogée-tutrice, demeurant au numéro 11 rue Ports-mouth, à Pointe-Claire, province de Québec, H9R 5T3, héritière dans la succession de son père, RONALD DAVID VINEBERG, en son vivant, domicilié au numéro 3475 rue Mountain, appartement numéro 302, en la ville de Montréal où il est décédé, le 15 août 1990, sans avoir fait de testament, à accepter la succession dudit RONALD DAVID VINEBERG sous bénéfice d'inventaire, aux termes d'un acte reçu devant Me Denise Duquette, notaire (4935, rue Beaudin Est, Suite 303, Montréal, Québec, H1T 1V1), date le vingt-sept août mil neuf cent quatre-vingt-onze (1991) et enregistré au bureau de la division d'enregistrement de Montréal sous le numéro 4424920. Un inventaire des biens du défunt a été fait devant le Notaire Denise Duquette et peut être consulté à ses bureaux, à l'adresse mentionnée ci-dessus. Après deux (2) mois du présent avis, les bénéficiaires paieront les créanciers à mesure qu'ils se présenteront, conformément à la Loi. Donne à Montréal, ce trois septembre mil neuf cent quatre-vingt-onze (1991). Denise Duquette, Notaire et procureur.

AVIS PUBLIC

ORDRE est donné à ALEXANDRE POPPY VINEBERG, représenté par MICHELE SARA FRENKEL, agissant en sa qualité de tutrice, demeurant au numéro 11 rue Ports-mouth, à Pointe-Claire, province de Québec, H9R 5T3, et SIMONE FRENKEL, subrogée-tutrice, demeurant au numéro 11 rue Ports-mouth, à Pointe-Claire, province de Québec, H9R 5T3, héritière dans la succession de son père, RONALD DAVID VINEBERG, en son vivant, domicilié au numéro 3475 rue Mountain, appartement numéro 302, en la ville de Montréal où il est décédé, le 15 août 1990, sans avoir fait de testament, à accepter la succession dudit RONALD DAVID VINEBERG sous bénéfice d'inventaire, aux termes d'un acte reçu devant Me Denise Duquette, notaire (4935, rue Beaudin Est, Suite 303, Montréal, Québec, H1T 1V1), date le vingt-sept août mil neuf cent quatre-vingt-onze (1991) et enregistré au bureau de la division d'enregistrement de Montréal sous le numéro 4424920. Un inventaire des biens du défunt a été fait devant le Notaire Denise Duquette et peut être consulté à ses bureaux, à l'adresse mentionnée ci-dessus. Après deux (2) mois du présent avis, les bénéficiaires paieront les créanciers à mesure qu'ils se présenteront, conformément à la Loi. Donne à Montréal, ce trois septembre mil neuf cent quatre-vingt-onze (1991). Denise Duquette, Notaire et procureur.

AVIS AUX CRÉANCIERS DE LA PREMIÈRE ASSEMBLÉE

Dans l'affaire de la faillite de : JACQUES "JIM" BELANGER, policier, domicilié et résidant au 461, Dagenais, # 134, Vimont (Ival), Québec H7M 5H1.

AVIS est donné que JACQUES "JIM" BELANGER a fait cession de ses biens le 25 septembre 1991 et que la première assemblée des créanciers sera tenue le 15 octobre 1991, 10h au bureau du syndic, au 50 Place Crémazie ouest, suite 1105, à Montréal.

Montréal, ce 30 septembre 1991. JEAN FORTIN ET ASSOCIÉS SYNDICS INC. 50, Place Crémazie ouest Suite 1105 Montréal (Québec) H2P 2W9 (514) 382-3260

AVIS

PRENEZ avis que les procureurs de la BANQUE TORONTO-DOMINION ont déposé au greffe de la Cour supérieure du district de Beauharnois, 180 Salaberry, à Valleyfield, un avis de 60 jours en vertu des articles 1040 A et suivants du Code Civil concernant la propriété située au 93 avenue Brisbane, Hudson.

A moins que vous n'ayez remédié à votre défaut conformément à ces articles dans les 60 jours de la présente publication, il sera procédé contre vous suivant la loi.

Une copie de l'avis de 60 jours a été laissée au greffe de la Cour à votre intention. DATE: 19 septembre 1991. Marc Brochu, Protonotaire-adjoint.

AVIS

PRENEZ avis que les procureurs de la BANQUE TORONTO-DOMINION ont déposé au greffe de la Cour supérieure du district de Beauharnois, 180 Salaberry, à Valleyfield, un avis de 60 jours en vertu des articles 1040 A et suivants du Code Civil concernant la propriété située au 93 avenue Brisbane, Hudson.

A moins que vous n'ayez remédié à votre défaut conformément à ces articles dans les 60 jours de la présente publication, il sera procédé contre vous suivant la loi.

Une copie de l'avis de 60 jours a été laissée au greffe de la Cour à votre intention. DATE: 19 septembre 1991. Marc Brochu, Protonotaire-adjoint.

AVIS

PRENEZ avis que les procureurs de la BANQUE TORONTO-DOMINION ont déposé au greffe de la Cour supérieure du district de Beauharnois, 180 Salaberry, à Valleyfield, un avis de 60 jours en vertu des articles 1040 A et suivants du Code Civil concernant la propriété située au 93 avenue Brisbane, Hudson.

A moins que vous n'ayez remédié à votre défaut conformément à ces articles dans les 60 jours de la présente publication, il sera procédé contre vous suivant la loi.

Une copie de l'avis de 60 jours a été laissée au greffe de la Cour à votre intention. DATE: 19 septembre 1991. Marc Brochu, Protonotaire-adjoint.

AVIS

PRENEZ avis que les procureurs de la BANQUE TORONTO-DOMINION ont déposé au greffe de la Cour supérieure du district de Beauharnois, 180 Salaberry, à Valleyfield, un avis de 60 jours en vertu des articles 1040 A et suivants du Code Civil concernant la propriété située au 93 avenue Brisbane, Hudson.

A moins que vous n'ayez remédié à votre défaut conformément à ces articles dans les 60 jours de la présente publication, il sera procédé contre vous suivant la loi.

Une copie de l'avis de 60 jours a été laissée au greffe de la Cour à votre intention. DATE: 19 septembre 1991. Marc Brochu, Protonotaire-adjoint.

AVIS

PRENEZ avis que les procureurs de la BANQUE TORONTO-DOMINION ont déposé au greffe de la Cour supérieure du district de Beauharnois, 180 Salaberry, à Valleyfield, un avis de 60 jours en vertu des articles 1040 A et suivants du Code Civil concernant la propriété située au 93 avenue Brisbane, Hudson.

A moins que vous n'ayez remédié à votre défaut conformément à ces articles dans les 60 jours de la présente publication, il sera procédé contre vous suivant la loi.

Une copie de l'avis de 60 jours a été laissée au greffe de la Cour à votre intention. DATE: 19 septembre 1991. Marc Brochu, Protonotaire-adjoint.

AVIS AUX CRÉANCIERS DE LA PREMIÈRE ASSEMBLÉE

Dans l'affaire de la faillite de : JACQUES "JIM" BELANGER, policier, domicilié et résidant au 461, Dagenais, # 134, Vimont (Ival), Québec H7M 5H1.

AVIS est donné que JACQUES "JIM" BELANGER a fait cession de ses biens le 25 septembre 1991 et que la première assemblée des créanciers sera tenue le 15 octobre 1991, 10h au bureau du syndic, au 50 Place Crémazie ouest, suite 1105, à Montréal.

Montréal, ce 30 septembre 1991. JEAN FORTIN ET ASSOCIÉS SYNDICS INC. 50, Place Crémazie ouest Suite 1105 Montréal (Québec) H2P 2W9 (514) 382-3260

AVIS

PRENEZ avis que les procureurs de la BANQUE TORONTO-DOMINION ont déposé au greffe de la Cour supérieure du district de Beauharnois, 180 Salaberry, à Valleyfield, un avis de 60 jours en vertu des articles 1040 A et suivants du Code Civil concernant la propriété située au 93 avenue Brisbane, Hudson.

A moins que vous n'ayez remédié à votre défaut conformément à ces articles dans les 60 jours de la présente publication, il sera procédé contre vous suivant la loi.

Une copie de l'avis de 60 jours a été laissée au greffe de la Cour à votre intention. DATE: 19 septembre 1991. Marc Brochu, Protonotaire-adjoint.

AVIS

PRENEZ avis que les procureurs de la BANQUE TORONTO-DOMINION ont déposé au greffe de la Cour supérieure du district de Beauharnois, 180 Salaberry, à Valleyfield, un avis de 60 jours en vertu des articles 1040 A et suivants du Code Civil concernant la propriété située au 93 avenue Brisbane, Hudson.

A moins que vous n'ayez remédié à votre défaut conformément à ces articles dans les 60 jours de la présente publication, il sera procédé contre vous suivant la loi.

Une copie de l'avis de 60 jours a été laissée au greffe de la Cour à votre intention. DATE: 19 septembre 1991. Marc Brochu, Protonotaire-adjoint.

AVIS

PRENEZ avis que les procureurs de la BANQUE TORONTO-DOMINION ont déposé au greffe de la Cour supérieure du district de Beauharnois, 180 Salaberry, à Valleyfield, un avis de 60 jours en vertu des articles 1040 A et suivants du Code Civil concernant la propriété située au 93 avenue Brisbane, Hudson.

A moins que vous n'ayez remédié à votre défaut conformément à ces articles dans les 60 jours de la présente publication, il sera procédé contre vous suivant la loi.

Une copie de l'avis de 60 jours a été laissée au greffe de la Cour à votre intention. DATE: 19 septembre 1991. Marc Brochu, Protonotaire-adjoint.

AVIS

PRENEZ avis que les procureurs de la BANQUE TORONTO-DOMINION ont déposé au greffe de la Cour supérieure du district de Beauharnois, 180 Salaberry, à Valleyfield, un avis de 60 jours en vertu des articles 1040 A et suivants du Code Civil concernant la propriété située au 93 avenue Brisbane, Hudson.

A moins que vous n'ayez remédié à votre défaut conformément à ces articles dans les 60 jours de la présente publication,

DES IDÉES, DES ÉVÉNEMENTS

Comme en Russie, la solidarité internationale sera déterminante

Texte de l'appel du président Aristide

Jean Bertrand Aristide

Message du président haïtien déposé, tel que dicté hier à l'ambassadeur d'Haïti à Washington.

JE SUIS préoccupé par la sécurité de la vie des gens en Haïti.

C'est le général Raoul Cédras qui a organisé ce coup d'État. Ils ont commencé à tuer les gens et ils vont continuer à le faire. Ils ont une très longue liste de noms de personnes à exécuter. Ils sont en mouches.

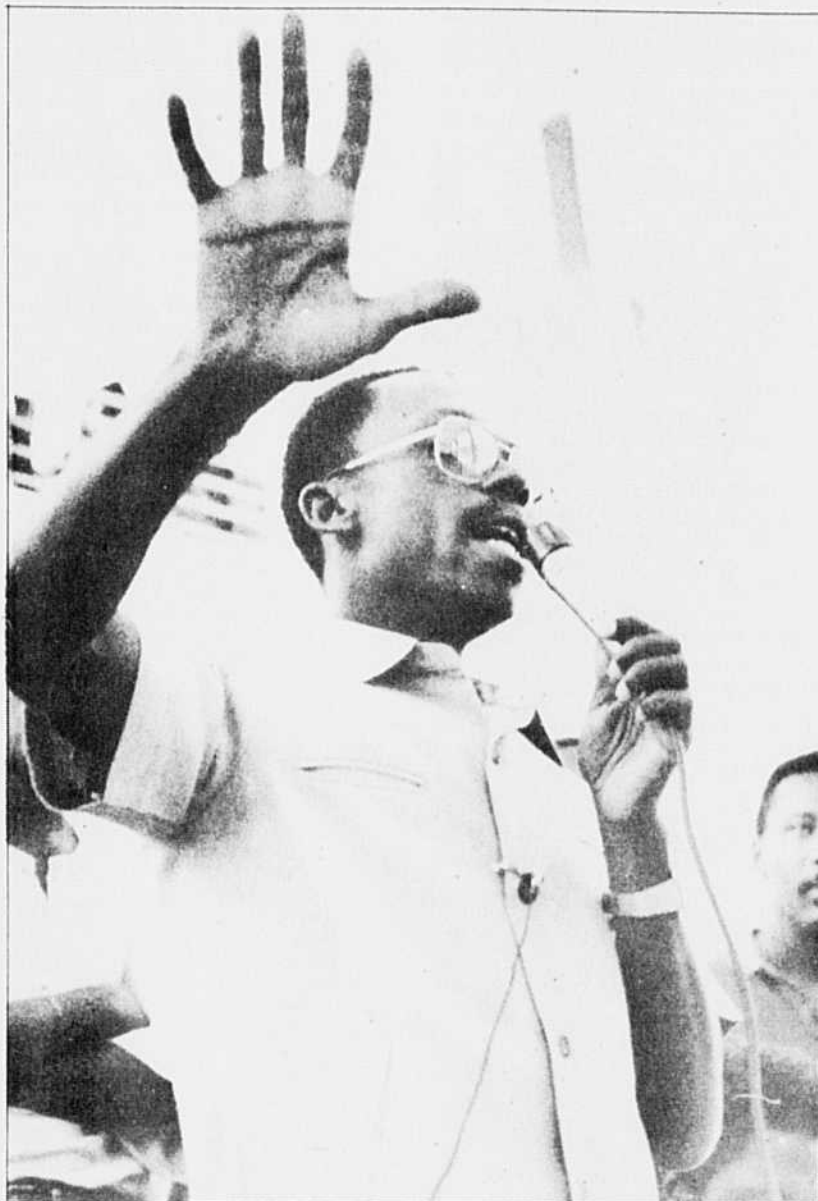
Le massacre continue, car plus ils ont peur, plus ils vont tuer de monde.

Faites tout ce qui est en votre pouvoir pour empêcher la mort des gens !

Freiner la machine de mort

À l'occasion des élections du 16 décembre, la solidarité internationale nous a beaucoup aidés. Cette même solidarité peut encore nous aider à freiner la machine de la mort qui court dans le pays. Cette solidarité nous aidera à nous débarrasser de ces gens-là, parce qu'ils sont en train de semer la mort et de tuer les gens comme des mouches. Le massacre continue, car plus ils ont peur, plus ils vont tuer du monde. Nous avons intérêt à sauver la vie des gens.

Ce n'est pas que je sois obsédé par le titre de président, mais la continuation du mandat constitutionnel, ainsi que le soutien de la communauté internationale sont les seuls leviers dont nous disposons pour nous



Jean Bertrand Aristide.

PHOTO FRANÇOIS BROUSSEAU

On ne joue pas avec ce mot-là

L'accusation d'antisémitisme est l'une des pires qui se puissent imaginer

Steven Davis

Professeur de philosophie à l'Université Simon Fraser (Vancouver), membre de l'Institut de l'Association des droits civils de Colombie-Britannique.

DEPUIS L'HOLOCAUSTE, l'accusation d'antisémitisme est l'une des pires qu'on puisse lancer à un peuple ou une nation. Telle est l'allégation proférée contre les Canadiens français par Mordecai Richler, dans un récent article de *New Yorker* (23-9-91) et dans une réplique aux critiques que cet article a suscitées (*The Gazette*, (28-9-91).

Il est aussi difficile aux Canadiens français de se défendre contre une pareille accusation qu'à celui à qui l'on demande à brûle-pourpoint : « Quand avez-vous cessé de battre votre femme ? »

On pourrait croire que les allégations de Richler ne visent que les nationalistes, et non les Canadiens français en général. Mais tout comme la plupart des Juifs soutiennent l'État d'Israël, la plupart des Canadiens français sont nationalistes — un nationalisme engendré par le sentiment d'être une minorité dont la langue et la culture sont menacées. De toute façon, la plupart des Canadiens français que je connais et qui ont lu l'article de Mordecai Richler l'interprètent comme une attaque contre l'ensemble de leur communauté.

Une ferme réprobation

Quelles justifications Richler apporte-t-il à l'appui de sa charge ? Il cite deux cas récents : les remarques antisémites de Pierre Pélaudeau, et les malheureux événements d'Outremont. Dans ces deux cas, il y eut une ferme réprobation de la communauté francophone.

Bien que Richler en fasse mention, il préfère citer l'une des rares diatribes antisémites publiées en tribune libre dans *La Presse*, donnant ainsi l'impression qu'il existe un fort courant d'antisémitisme d'une poignée d'individus ne constitue pas une raison pour élargir un procès d'intention aussi destructeur à l'ensemble d'une communauté.

À ce compte-là, on pourrait accuser l'ensemble du Canada anglais d'antisémitisme, à partir des théories professées par le petit groupe de citoyens qui nient la réalité de l'Holocauste.

Une autre raison qu'avance Richler à l'appui de sa charge contre les Canadiens français, c'est son allégation selon laquelle le chanoine Lionel Groulx, qui était antisémite, aurait été « le Saint-Patron des in-

dépendantistes ». Richler prend la précaution de dire que ni Lévesque ni Parizeau n'étaient antisémites. Mais que faut-il comprendre ? Que certains indépendantistes seraient antisémites. Cela ne présenterait guère d'intérêt. Que la plupart des indépendantistes seraient antisémites ? Cela représenterait un nombre considérable de gens, puisque selon le dernier Gallup, 42 % des Québécois — et donc vraisemblablement la majorité des Canadiens français — sont indépendantistes. Même si Richler ne visait que les indépendantistes, sa cible représente une large proportion des Canadiens français du Québec.

À ce compte-là, on pourrait accuser l'ensemble du Canada anglais d'antisémitisme, à partir des théories professées par le petit groupe de citoyens qui nient la réalité de l'Holocauste.

Comme il a été souligné dans *La Presse*, le chanoine Groulx a eu une influence mineure sur le mouvement indépendantiste, lequel a surtout été influencé par Frantz Fanon et d'autres théoriciens de la décolonisation. Même si les écrits du chanoine Groulx ont eu une certaine influence sur les indépendantistes, cela ne signifie aucunement que ces derniers aient fait leurs antisémitismes — pas davantage que le fait d'avoir été influencés par la pensée de Marx ne fait des néo-démocrates canadiens des marxistes ou des communistes.

De la même façon, lorsque nous, Juifs, faisons l'éloge de Ben Gourion ou de Herzl, cela ne signifie pas que nous partageons l'opinion négative de ces derniers sur les Arabes vivant en Palestine.

LE DEVOIR en accusation

L'insulte la plus outragée, dans cet article de Richler, a pour objet le journal *LE DEVOIR*. Commentant la réaction du *DEVOIR* à la crise d'Okla, il lance tout à fait gratuitement que « *LE DEVOIR* (a) apparemment oublié sa longue et disgracieuse tradition d'antisémitisme ». Dans ses articles du *New Yorker* et de la *Gazette*, tout ce que Richler avance à l'appui de cette accusation, c'est de l'histoire ancienne : des ar-

ticles de Henri Bourassa en 1906; d'André Laurendeau en 1933; et des éditoriaux datant des années 30. Toutefois, tout Américain lisant le *New Yorker* — et ne connaissant rien du *DEVOIR* — en aura déduit que ce journal est présentement un journal antisémite.

Pour faire un parallèle, on pourrait dire que l'Université McGill a « une longue et disgracieuse tradition d'antisémitisme », puisqu'elle a eu des politiques d'admission discriminatoires contre les Juifs jusqu'aux années 50. Personne, pourtant, ne songerait à utiliser ces termes-là en décrivant McGill au public américain.

Les remarques de Pélaudeau, les événements d'Outremont, le chanoine Groulx, *LE DEVOIR* de l'avant-guerre... tout cela constitue une poignée de cas concernant soit un petit nombre d'individus antisémites, soit un passé lointain. Ces cas-là ne peuvent aucunement étayer l'accusation générale lancée par Richler à l'endroit de la communauté canadienne-française du Québec.

La « preuve » la plus sérieuse qu'apporte Richler à l'appui de ses accusations consiste à dire qu'elles sont « fondées sur le roc solide de deux sondages universitaires indépendants », l'un par Irving Abella, l'autre par John Fletcher. Richler est toutefois un peu mêlé : il s'agit en fait non pas de deux, mais d'un seul sondage, et Abella n'a pas participé à la recherche. Dans une conversation téléphonique, ce dernier m'a dit qu'il n'a fait que rendre compte, dans un article publié dans le *Globe and Mail* (9/4/88), d'une partie d'un sondage réalisé en 1986 pour le York Survey Research Center par John Fletcher, Peter Russell et Paul Snyder de l'Université de Toronto, sondage portant sur les attitudes des Canadiens concernant un large éventail de sujets. Mordecai Richler ne peut avoir lu ce sondage puisqu'il n'a jamais été publié. Il est donc impossible d'en évaluer la méthodologie et les résultats.

Dans son article du *Globe and Mail*, Abella se concentre sur les attitudes des Canadiens envers les Juifs, affirmant que le sondage montre que les Canadiens français sont beaucoup plus antisémites que les Canadiens anglais. Le problème, c'est qu'Abella ne fournit que les questions en anglais. L'une d'elles, reprise par Richler, demande si les Juifs sont « pushy ». C'est la question dont la réponse propulse les Canadiens français dans la catégorie des Canadiens « très antisémites ».

Le mot « pushy » se traduit diffici-

lément en français. Sans savoir quelle traduction a été soumise aux répondants francophones, il est impossible de savoir si l'expression n'attribuait pas aux Juifs une caractéristique que les Canadiens français pourraient trouver positive. Ce qui manque en outre à ce sondage non-publié, selon ce qu'Abella en dit en tout cas, sont des questions comme celles-ci : « Voudriez-vous que votre fils/fille en épouse un/une ? » ; « En voudriez-vous comme voisin ? » ; « Comme patron ? » ; « Comme associé ? »... Les réponses à ce genre de questions seraient plus éclairantes sur les attitudes des Canadiens français envers les Juifs. Voilà donc en quoi consiste les deux études « solides comme du roc » dont parle Richler.

Dans un récent numéro de magazine *L'Actualité* (15-9-91), on rend compte d'une étude menée par les économistes Denis Bolduc et Pierre Fortin, qui montre qu'à Montréal, les Canadiens français et les Canadiens anglais ont des attitudes semblables en ce qui concerne la race, la religion, le nombre et la présence d'immigrants dans leur quartier. Bien que l'étude ne touche pas spécifiquement aux Juifs, elle donne à entendre que, contrairement à ce que Richler laisse croire à ses lecteurs américains, la communauté canadienne-française n'est pas plus antisémite que la communauté canadienne-anglaise.

Le nationalisme des autres

Nous, Juifs, sommes naturellement sensibles au nationalisme des autres. Néanmoins, notre appui à Israël devrait nous rendre capables de comprendre les autres nationalismes. Je ne crois pas qu'en tant que Juifs, nous ayons quoi que ce soit à craindre de la part de la communauté canadienne-française ni du nationalisme canadien-français, ni même de l'indépendance du Québec. (Quant à savoir si l'indépendance serait souhaitable pour la province et le pays, c'est une autre question).

Aucune société ne doit tolérer l'antisémitisme, le racisme et les haines ethniques, qui sont la plaie de notre époque. À cause des comportements que ces attitudes engendrent, des millions de gens sont morts et continuent à mourir. Pour cette raison précisément, toute accusation d'antisémitisme contre une communauté doit être soigneusement étayée. De telles accusations sont si graves qu'elles ne devraient jamais être lancées à la légère ni utilisées pour des motifs politiques.

Des propositions totalement inacceptables pour le Québec

Jean Campeau

Ex-coprésident de la Commission sur l'avenir constitutionnel du Québec

IL NE SUFFIT PAS de dire non. Le gouvernement du Québec doit privilégier la souveraineté à compter de maintenant.

1— Dans le cadre actuel, le « plan fédéral » pris au pied de la lettre — et tel quel — est totalement inacceptable pour le Québec — comme l'ont déclaré les dirigeants politiques du Québec.

Les propositions ne donnent suite ni aux attentes ni aux besoins du Québec, particulièrement en matière de développement économique et quant au transfert massif des juridictions nécessaires à une organisation rationnelle et efficace d'un Québec moderne comportant les éléments vitaux du pouvoir de taxation, du pouvoir de faire ses lois et de mener ses relations internationales selon ses priorités.

Non seulement les propositions ne reflètent pas la réalité d'une société québécoise moderne et bien consciente de son identité, mais il s'agit de propositions inefficaces particulièrement en ce qui concerne le développement économique du Québec. Nous n'avons jamais eu avantage à confier notre développement économique aux autres, et ce ne sera pas différent dans l'avenir. Au contraire, notre gouvernement doit détenir tous les pouvoirs et instruments utiles à ce développement. Ce n'est pas inconciliable avec de la concertation avec les autres, avec des ententes, avec du libre-échange, avec l'harmonisation de politique mais c'est inconciliable avec le fait qu'un autre gouvernement détienne des pouvoirs juridiques d'intervenir dans notre économie, de la structurer, de la modifier, de l'orienter.

La réduction des objectifs de la société québécoise à une notion de société « distincte » au point de vue culturel est certes bien en-deçà des attentes qui ont été communiquées à la Commission sur l'avenir du Québec. Quant à la concentration de pouvoirs économiques dominant entre les mains d'un gouvernement autre que celui du Québec, il s'agit d'une avenue à ne pas confondre avec zone de libre-échange et harmonisation de politiques économiques.

Je me permets de rappeler certaines conclusions de la Commission sur l'avenir du Québec :

— « Sur le plan des relations politiques et constitutionnelles, le consensus exprimé dans le cadre des travaux de la Commission est clair : des changements profonds au statut politique et constitutionnel du Québec s'imposent. Quelles que soient les solutions retenues, il faut qu'elles mettent fin sans tarder et de façon durable aux incertitudes et à l'instabilité qui résultent de l'impasse actuelle. » (p. 81)

— « Les attentes de la population sont élevées : elle veut voir le Québec récupérer des compétences dans tous les secteurs, qu'il s'agisse du domaine économique, social ou culturel. Il lui apparaît urgent de mettre fin à l'incertitude par une démarche claire qui devra mettre fin à l'impasse et mener à des résultats sans tarder. » (p. 84)

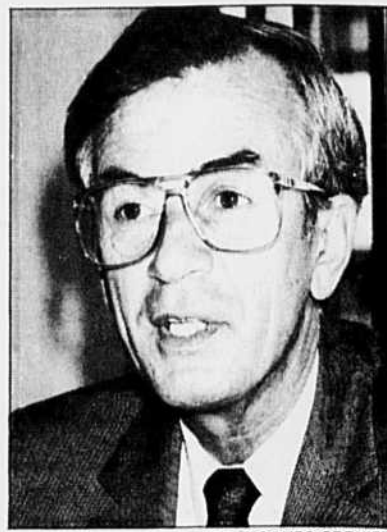
— « Le Québec d'aujourd'hui présente les attributs et caractéristiques d'une société moderne libre et démocratique, pluraliste et ouverte sur le monde. Il s'y est développé, au gré de consensus et d'efforts, une culture dynamique qui anime à la fois le politique, l'économique et le social. L'histoire récente a vu se consolider, dans la continuité, une identité nationale québécoise qui s'affirme ainsi dans toutes les sphères d'activité. » (p. 23-24)

— « Le renouvellement de la fédération canadienne, dans la reconnaissance et le respect des différences et des besoins du Québec, passerait nécessairement par une remise en cause en profondeur de l'ordre des choses au Canada. » (p. 54)

Je ne vois pas comment les propositions du gouvernement fédéral peuvent être comprises ou perçues comme une réponse à ces attentes pour le Québec ni même comme un premier pas. Comme la Commission de l'avenir du Québec l'a constaté, il y a deux visions au Canada. Les propositions fédérales confirment qu'elles sont irréconciliables dans le cadre du renouvellement du fédéralisme.

2— On peut par ailleurs concevoir et accepter que ces propositions sont destinées aux neuf autres provinces et visent à redéfinir entre elles et le gouvernement fédéral le Canada de demain qu'elles veulent bâtir ensemble — je dirais avec ou sans le Québec.

Les préoccupations relatives aux chartes ou aux déclarations de principe, à la réforme d'un Sénat élu, à la concentration à Ottawa des pouvoirs économiques, aux aménagements administratifs, à la règle d'approba-



Jean Campeau

tion par sept provinces représentant 50 % de la population et sans veto pour le Québec apparaissent des réponses aux attentes des neuf provinces.

L'avenir dira si ces propositions leur sont acceptables. Certes, même entre elles, les neuf provinces auront encore plusieurs négociations pour régler les imprécisions et les désaccords mineurs relatifs à ces propositions.

Il n'y a donc là aucune réponse véritable, à court terme, pour le Québec, mais un exercice sain de réorganisation constitutionnelle au sein des neuf provinces et du nouveau Canada qu'elles veulent bâtir ensemble.

« Sain », à condition que le Québec reprenne son propre cheminement après avoir constaté l'incapacité totale du Canada de faire une offre qui réponde à ses attentes. Je le répète : cette offre n'est pas destinée vraiment au Québec... Il faut cesser d'attendre et avancer sans perdre de temps. C'est important politiquement mais c'est surtout essentiel au point de vue économique qu'on cesse d'attendre les événements.

Un engagement clair du Québec vers une voie d'avenir nettement énoncée serait un ingrédient majeur de reprise économique, de développement économique de notre société, de création d'emplois et d'espoir pour nos jeunes.

3— Que le Québec, donc, poursuive son cheminement parallèle pendant qu'au Canada, l'on discutera ces propositions.

Cela signifie d'abord que le gouvernement actuel du Québec doit tirer la conclusion qui s'impose. Il doit se faire officiellement le porte-parole du consensus de notre société en se prononçant formellement, par la voix du chef du gouvernement, en faveur de la seule structure constitutionnelle d'avenir pour le Québec qui soit maintenant possible. Le renouvellement à l'intérieur du fédéralisme a échoué ; il lui faut prendre l'autre option — la souveraineté.

Cela signifie que la Commission parlementaire du Québec chargée du mandat relatif à l'accession à la souveraineté ne doit pas dénaturer l'objectif qui a inspiré sa création : il ne s'agit pas d'analyser pour analyser, ou pour juger de l'opportunité d'aller de l'avant. Il s'agit, quant à la souveraineté, « d'en examiner dès maintenant toutes les implications et de préciser systématiquement les mesures à prendre pour sa mise en oeuvre efficace, surtout si l'on estime que cette voie est la seule possible, mais aussi si on la considère comme une alternative prochaine », dit le rapport de la Commission. (p. 82)

Les délais que l'on a mis à former cette commission et le peu d'empressement que l'on constate à lui faire exécuter un mandat conforme à l'objectif initial — la mise en oeuvre efficace de la souveraineté — trahissent ce qui était recherché par les membres de la Commission qui ont tous signé le rapport.

Je souligne au passage qu'une recommandation également signée par tous les membres de la Commission sur l'avenir constitutionnel recommande que cette même commission parlementaire étudie les offres formelles de partenariat économique en provenance d'Ottawa (p. 91). Et je note que, bien que les propositions fédérales ne soient pas des offres formelles, elles comportent des éléments d'offres de partenariat économique qui vaudront d'être considérées, discutées et améliorées en temps et lieu, quand surtout le gouvernement du Québec aura convenu, avec la majorité de l'Assemblée nationale, qu'il y a lieu de privilégier la voie de la souveraineté et qu'elles seront devenues formelles.

Cela signifie aussi que les deux grands partis politiques du Québec et leurs chefs auraient avantage à convenir des modalités et détails du référendum dans les meilleurs délais de façon à permettre l'expression de la volonté et de l'appui démocratique massif nécessaire aux phases ultérieures de discussion avec nos partenaires canadiens concernant les relations futures aussi bien que la transition.

L'équipe du DEVOIR

LA RÉDACTION Journalistes : à l'information générale : Josée Boileau, Jean Charlier, Yves d'Avignon, Jean-Denis Lamoureux, Jacques Grenier et Jacques Nadeau (photographies), Louis-G. L'Heureux, Caroline Montpelt, Bernard Morier, Isabelle Paré, Clément Trudel ; à l'information culturelle : Pierre Beaulieu, Paule DesRivières, Marie Laurier, Robert Lévesque, Nathalie Petrowski ; à l'information économique : Robert Dufresne, Jean-Pierre Legault, Serge Truffaut, Claude Turcotte ; à l'information politique : Pierre O'Neill (partis politiques), Gilles Lesage (correspondant parlementaire et éditorialiste à Québec), Michel Venne (correspondant parlementaire à Québec), Chantal Hébert (correspondante parlementaire à Ottawa), Jocelyn Goulet (politique internationale), François Brousseau, éditorialiste (politique internationale) et responsable de la page « Idées et événements », Laurent Soumis (politique municipale), aux affaires sociales : Paul Cauchon (questions sociales), Louis-G. Francœur (environnement), Sylvain Blanchard (relations de travail), Marie-Josée Hudon, Jean Sébastien (commis), Danielle Carrière, Thérèse Champagne, Monique Isabelle, Christiane Vaillant (clavistes), Denise Babin (secrétaire à la rédaction), Suzanne Marchand (adjointe à la direction), Isabelle Baril (secrétaire à la direction).

LA DOCUMENTATION

Gilles Paré (directeur), Marion Scott, Sylvie Scott, Serge Laplante (Québec), Rachel Rochefort (Ottawa). **LA PUBLICITÉ** Lise Millette (directrice), Jacqueline Avil, Caroline Bourgeois, Francine Gingras, Johanne Guibeau, Lucie Lacroix, Christiane Legault, Lise Major (publicitaires), Marie-France Turgeon, Micheline Turgeon, Céline Poisson (maquettistes), Johanne Brunet (secré-

taire). **L'ADMINISTRATION** Nicole Carmel (coordonnatrice des services comptables), Florine Cormier, Céline Furoy, Jean-Louis Huot, Jean-Guy Lacas, Rachel Leclerc-Venne, Raymond Matte, Nathalie Perrier, Danielle Ponton, Danielle Ross, Linda Thériault (secrétaire à l'administration). **LE MARKETING ET SERVICE À LA CLIENTÈLE** Christianne Benjamin (directrice), Monique Corbel (adjointe), Monique L'Heureux, Lise Lachapelle, Olivier Zuida, Jean-Marc Ste-Marie (superviseur aux promotions des abonnements), Louise Paquette. **LES ANNONCES CLASSÉES ET LES AVIS PUBLICS** Yves Williams (superviseur), Marie-Hélène Alarie, Françoise Blanc, Marion Blanchette, Dominique Charbonnier, Marlene Côté, Françoise Coulombe, Sylvie Laporte, Pierrette Rousseau (avis publics), Micheline Ruelland, Paule Sallesse. **LE DEVOIR** est publié par l'Imprimerie Populaire Limitée, société à responsabilité limitée, dont le siège social est situé au numéro 211, rue du Saint-Sacrement, Montréal, H2Y 1X1. Il est composé et imprimé par Imprimerie Dumont, 7743 rue Bourdeau, une division de Imprimeries Quebecor Inc., 612 ouest rue Saint-Jacques, Montréal. L'Agence Presse Canadienne est autorisée à employer et à diffuser les informations publiées dans *LE DEVOIR*. *LE DEVOIR* est distribué par Messageries Dynamiques, division du Groupe Quebecor Inc., située au 775, boul. Lebeau, St-Laurent. Courrier de deuxième classe - enregistrement numéro 0858. Dépôt légal : Bibliothèque nationale du Québec. Téléphone général (514) 844-3361. Abonnements : (514) 844-5738. *LE DEVOIR* (USPS 063708) is published daily by L'Imprimerie Populaire, Limitée, 211 rue St-Sacrement, Montréal, Québec H2Y 1X1. Subscription rate per year is \$439.00 USD. Second Class Postage paid at Champlain, N.Y. US POSTMASTER : send address changes to : Insa, P.O. Box 1518, Champlain, N.Y. 12919-1518.